



Accès à l'éducation pour tous en Afrique

S'engager, apprendre, réussir ensemble

APPROCHES COOPERATIVES N°7

“La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.” Kofi Annan

<https://approchescooperatives.com>

Septembre-octobre 2020

TABLE DES MATIERES

La mère de toutes les réformes	3
Propos du fondateur du REPTA : Gabriel Cohn-Bendit	7
Repères internationaux pour l'éducation	9
La situation en Afrique Sub-Saharienne	17
Bilan et perspectives de l'EPT en Afrique	27
L'apport du REPTA	35
Maternelle communautaire dans le village d'Aïdjedo	41
Classes de seconde chance au Niger	45
Le centre socio-éducatif Imagine à Kaolack, Sénégal	49
Echanges scolaires et éducation à la citoyenneté mondiale	53
Un devoir accru de mobilisation	61
Roland Daval	71



Approches Coopératives : revue bimestrielle, 6 publications par an.

Directeur de la publication : Dominique BENARD, approchescooperatives@gmail.com

Comité éditorial : Hector CARRER, Biorn MAYBURY-LEWIS, Eduardo MISSONI, Philippe MISSOTTE, Michel SEYRAT. Jacqueline COLLIER JESPERSEN, Dominique SOLAZZI, Roland DAVAL.

Abonnement : <https://approchescooperatives.com/fr/categories/francais/abonnement-annuel>

EDITORIAL

La mère de toutes les réformes

Roland DAVAL



Dans l'éditorial du N°4 d'Approches Coopératives de mai - juin 2020 traitant des questions liées à la santé, il était souligné que la crise actuelle liée au COVID 19, "doit faire comprendre à l'ensemble des peuples que seule la voie de la coopération internationale peut permettre de faire face aux défis mondiaux et de faire émerger des solutions d'avenir".

Mais "**La mère de toutes les réformes, c'est l'éducation** pour un développement économique vertueux, un développement de l'esprit critique. Une population éduquée permettra également d'avoir une natalité mieux maîtrisée et désirée, d'être mieux armés pour faire face aux problématiques de santé, d'éviter les pièges de l'obscurantisme, pour, in fine, viser et

*vivre un monde en paix*¹.

L'éducation est un bien collectif inaliénable.

Et pourtant, force est de constater que si dans le monde le nombre global d'enfants non scolarisés a été réduit de 105 millions à 100 millions, puis à 57 millions, et *"bien que des progrès aient été enregistrés en matière d'expansion de l'éducation de base, il reste encore plus de 31 millions d'enfants, en âge d'aller à l'école primaire, et 23 millions d'enfants du premier cycle du secondaire non scolarisés en Afrique subsaharienne, dont un nombre non négligeable en Afrique de l'Ouest"*².

Par ailleurs, les leçons récentes à tirer du confinement, conséquence de l'épidémie due au COVID 19, nous montrent également que lorsque l'école n'est plus là pour accueillir et même si le recours aux outils numériques permet de mettre en œuvre une démarche éducative à distance, y compris dans nos sociétés avancées, ce sont les plus démunis, ceux dont les familles vivent des difficultés sociales, qui faute de soutien des parents, faute de moyens disponibles, subissent les plus fortes conséquences négatives pour leur cursus éducatif.



Face à cette situation, il convient également de parler de l'isolement et de ses conséquences sur le développement des personnes et leur équilibre psychologique car l'école est aussi un lieu de socialisation et de vie sociale pour les enfants et les jeunes.

La pauvreté est un des principaux facteurs de l'exclusion scolaire.

Pauvreté et éducation sont ainsi engagées dans un cercle vicieux qui enferme des populations entières dans leur misère.

Dans ce numéro d'Approches Coopératives nous avons souhaité vous faire partager notre réflexion

¹ Extrait du projet associatif du Réseau Education Pour Tous en Afrique (REPTA)

² Rapport annuel 2018 - Bureau Multisectoriel Régional pour l'Afrique de l'Ouest-Sahel - UNESCO

sur les enjeux de **l'accès à l'Éducation Pour Tous (EPT)** car la mobilisation de tous reste toujours de pleine actualité. Chacun peut agir à sa juste place et il n'est pas possible de se fermer les yeux sur la réalité du monde dans lequel nous vivons tous.

Dès 1848, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme affirmait le droit à l'éducation pour toute personne.

Près de trois quarts de siècle plus tard et malgré les engagements successifs pris par les Etats (voir ci après l'article consacré aux principales "orientations internationales pour l'éducation"), nous devons nous demander **quelle est la réalité en 2020.**

Pour partager cette réflexion, nous avons choisi de nous appuyer sur une expérience francophone, celle du **Réseau Education Pour Tous en Afrique** (REPTA) créé en France en 2003 et qui *"a pour objet de rassembler les personnes morales, entreprises, collectivités territoriales, associations et institutions, et des personnes physiques pour favoriser et promouvoir entre elles des échanges, des compréhensions partagées, des liens de partenariats et des synergies d'actions visant au développement de l'éducation pour tous en Afrique"*. Des REPTA existent aujourd'hui dans plusieurs pays d'Afrique Francophone :

Burkina Faso, Bénin, Mali, Niger, Sénégal ...

Des membres du REPTA, personnes physiques et personnes morales vous feront part de leur analyse de la situation et de leurs expériences.

Pour coordonner la préparation de ce numéro, nous avons fait appel à Roland DAVAL, un des membres du REPTA depuis sa création.

Enseignant de formation initiale, Roland DAVAL a passé toute sa carrière professionnelle dans la vie associative : pendant une trentaine d'années dans une association de scoutisme laïque, les Eclaireuses et Eclaireurs de France - animateur régional, secrétaire général puis délégué général et une dizaine d'années dans des fonctions de direction à l'Association Française des Volontaires du Progrès (aujourd'hui France Volontaires) qui proposait à des jeunes de s'engager dans des missions de solidarité internationale et d'y vivre par là même une riche expérience humaine et une première expérience professionnelle.



TEMOIGNAGE

Propos du fondateur du REPTA : Gabriel Cohn-Bendit

Déjà comme élève, mais plus encore étant devenu professeur, j'ai été critique par rapport au système éducatif français.

Si les républicains ont débarrassé l'école de l'emprise de l'église catholique, ils l'ont donnée en pâture au nationalisme. L'école française fabrique de bons petits français à qui l'on raconte une Histoire souvent mensongère à la gloire des gaulois.

On enseigne une littérature française du XVII^{ème} siècle, Corneille, Racine... qui dégoûte à tout jamais les jeunes de la lecture.

Quand en 1981, François MITTERAND a été élu président de la république française, j'ai pu rencontrer le ministre de l'éducation nationale Alain SAVARY qui m'a permis de créer le "lycée expérimental" de Saint-Nazaire qui accueillait des jeunes qui s'étaient exclus ou que l'école avait exclus.

Après cinq ans d'un travail passionnant dans cet établissement,



j'ai dit à l'équipe que le poids des fondateurs devenait trop important, négatif pour le collectif et donc que je ne ferais pas la rentrée scolaire 1987 / 1988 avec eux.

Il n'était pas question pour moi de reprendre un poste dans un lycée traditionnel. C'est alors que j'ai fait la connaissance du ministre des affaires étrangères du Burkina Faso, Basile GUISSOU devenu mon ami et qui m'a invité à venir dans son pays.

Au cours d'un repas avec des expatriés, un des enfants présents a dit "*mais le lycée français recherche un prof d'allemand*". C'est ainsi que j'ai passé l'année scolaire 1987 /

1988 au lycée français de Ouagadougou.

Mon épouse n'ayant pas souhaité me rejoindre alors qu'un poste était disponible, je suis rentré en France où le Ministère de l'Éducation Nationale m'a accordé un statut d'enseignant mis à disposition pour créer le Groupe des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF). L'idée était de mettre des enseignants français, retraités et ayant été impliqués dans des mouvements pédagogiques, en relation avec des enseignants et des éducateurs africains. C'est sur ces bases que l'association a été créée et que des actions se sont développées avec les enfants des rues et avec des écoles.

S'agissant de la création du Réseau Education Pour Tous en Afrique (REPTA) en 2003, l'idée est née d'un constat : beaucoup d'associations intervenaient dans le domaine de l'éducation, souvent dans le cadre de jumelages mais sans travailler en réseau d'où l'idée de créer le REPTA en sollicitant également des collectivités territoriales françaises et des entreprises pour agir mieux ensemble au service de l'accès à l'éducation pour tous.

La plupart des associations aussi bien africaines que françaises reprenaient le modèle de l'école coloniale où l'on apprenait à lire et

écrire en français, langue que la majorité des enfants ne la parlaient pas ou très mal.

Pourtant il existait des expérimentations d'enseignement bilingues où l'on apprenait à lire et à écrire dans la langue que parlaient les enfants et où l'on apprenait d'abord à parler en français avant que de l'écrire. On a pu constater que les résultats des enfants étaient bien meilleurs en français avec cette méthode par les résultats au certificat d'étude qui se passe toujours en français. Le REPTA a fait de cet enseignement bilingue une mission essentielle qui guide son projet.

DECHIFFRAGE

Repères internationaux pour l'éducation

Roland Daval



Photo PNUD Uruguay / Pablo La Rosa. À Montevideo, en Uruguay, une petite fille étudie à la maison avec un ordinateur portable fourni par la Fondation OLPC (un ordinateur portable par enfant)

Comment la communauté internationale considère-t-elle la question de l'éducation ? Quels repères a-t-elle progressivement élaborés pour guider les politiques gouvernementales et inter-gouvernementales ? Voici

quelques éléments utiles à rappeler à un moment où certains hommes politiques revendiquent l'égoïsme national comme valeur de base.



1948 : le droit à l'éducation

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, l'ONU, récemment créée, adopte la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** le 10 décembre 1948.

Les 58 Etats membres qui constituaient, à l'époque, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, déclarent le droit à l'éducation pour toute personne.

L'Article 26 de cette Déclaration Universelle stipule :

1. *Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire.*

L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. *L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement naturel des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes sociaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.*
3. *Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.*

Ainsi, pour la première fois au niveau mondial, le droit à l'éducation est reconnu pour toute personne. Ce droit s'articule autour de trois dispositions fondamentale :

- L'éducation doit être ouverte à tous jusqu'à la formation technique et professionnelle et les études supérieures. Elle doit être obligatoire et gratuite au moins au niveau des études élémentaires.
- L'éducation doit viser non pas seulement l'instruction mais le plein épanouissement de la personne humaine, le renforcement des droits de l'homme, et la compréhension entre tous les groupes sociaux ou religieux et toutes les nations.
- Les parents ont le droit de choisir le type d'éducation à donner à leurs enfants.

1990 : L'éducation pour tous

Trois quarts de siècle plus tard, il faut bien reconnaître que le droit à l'éducation pour tous n'est pas encore acquis.

Du 5 au 9 mars 1990, quatre organisations internationales dépendant de la "famille" de l'Organisation des Nations Unies -l'UNICEF³, le PNUD⁴, l'UNESCO⁵ et la Banque Mondiale⁶ organisent conjointement à Jomtien, en Thaïlande, la **Conférence Mondiale pour l'Education pour Tous (EPT)**.

La conférence de Jomtien s'est fixée six objectifs :

1. Expansion des activités d'encadrement et d'éveil lors de la prime enfance ;

³ L'UNICEF signifie en anglais "*United Nations International Childrens Fund*", soit le Fonds International des Nations Unies pour l'Enfance. Cette organisation a été fondée en 1946, après la deuxième guerre mondiale, pour venir en aide à tous les enfants en détresse dans le monde. Le fil conducteur du travail de l'UNICEF est la **Convention Internationale des droits de l'enfant**. <https://www.unicef.org/fr/convention-droits-enfant>

⁴ Le PNUD ou Programme des Nations-Unies pour le Développement est une organisation intégrant le programme de l'ONU, fondée en 1950. Le but de sa création est basé sur une aide envers les pays en voie de développement.

⁵ L'UNESCO, basé à Paris, est l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture. L'UNESCO cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. Les programmes de l'UNESCO contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015.

⁶ La Banque mondiale est une institution financière internationale qui accorde des prêts à effet de levier à des pays en développement pour des projets d'investissement. La Banque mondiale a été créée principalement pour aider l'Europe et le Japon dans leur reconstruction, au lendemain de la seconde guerre mondiale, mais avec le mouvement de décolonisation des années 1960, elle se fixa un objectif supplémentaire, celui d'encourager la croissance économique des pays en voie de développement africains, asiatiques et latino-américains.



2. Universalisation de l'éducation primaire d'ici l'an 2000 ;
3. Amélioration des résultats de l'éducation;
4. Réduction de moitié d'ici l'an 2000 du pourcentage d'analphabètes par rapport au niveau de 1990 en mettant suffisamment l'accent sur l'alphabétisation des femmes;
5. Expansion de l'éducation élémentaire et de la formation à d'autres compétences essentielles pour les jeunes et les adultes;
6. Meilleure accessibilité des individus et des familles au savoir, aux compétences et aux valeurs nécessaires à l'amélioration de la qualité de la vie et à un développement solide et durable.

A la suite de cette conférence, qui regroupé des représentants de 115 Etats et de 150 ONG, le mouvement

Education Pour Tous s'est engagé dans l'impulsion d'un développement inclusif de l'éducation.

2000 : nouvelle étape pour l'EPT

Du 26 au 28 avril 2000 à Dakar (Sénégal), L'UNESCO organise le Forum Mondial sur l'Education - avec les mêmes partenaires - PNUD, UNICEF, Banque Mondiale, rejoints par le FNUAP⁷ -

Les représentants de 164 gouvernements ont à nouveau plaidé en faveur de l'Education Pour Tous. La réalisation des six objectifs de la première étape a été considérée comme trop focalisée sur l'accès à l'enseignement primaire et a conduit à élargir le champ de l'EPT dans la seconde étape avec six nouveaux objectifs articulés au concept d'éducation de base à atteindre en 2015 :

1. Etendre et améliorer les activités d'encadrement et d'éveil lors de la prime enfance, en particulier pour les enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
2. Garantir que d'ici 2015 tous les enfants, en particulier les filles, les enfants vivant dans des conditions difficiles et ceux issus de minorités

⁷ Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (United Nations Fund for Population Activities puis United Nations Population Fund en anglais), créé en 1967, est la plus grande source des fonds de développement international pour la population, pour la planification familiale et à la santé de la mère et de l'enfant.

ethniques, aient accès à une éducation primaire gratuite et obligatoire de bonne qualité et qu'ils puissent achever leur scolarité ;

3. Garantir que les besoins éducatifs de tous les jeunes et adultes puissent être satisfaits grâce à l'accès équitable à une éducation et à des programmes idoines d'enseignement de compétences pour la vie ;
4. Augmenter de 50% le pourcentage des adultes alphabétisés, en particulier celui des femmes, et offrir aux adultes un accès équitable à l'éducation élémentaire et à l'éducation permanente d'ici 2015 ;
5. Éliminer d'ici 2015 les disparités relevant du genre dans l'éducation primaire et secondaire et réaliser l'objectif de l'égalité des sexes en s'attachant à assurer aux femmes le plein accès paritaire à une éducation élémentaire de bonne qualité ;
6. Améliorer tous les aspects de la qualité de l'éducation et en assurer l'excellence dans l'ensemble pour que tous obtiennent des résultats

reconnus et mesurables, en particulier en ce qui concerne l'alphabétisation, l'apprentissage du calcul et l'acquisition de compétences essentielles dans la vie.

Pour la première fois l'apprentissage des **compétences pour la vie** généralement pratiqué dans les programmes éducatifs extrascolaires - est reconnu comme un élément essentiel de l'éducation.

2015 : éducation pour tous tout au long de la vie

L'UNESCO, conjointement avec l'UNICEF, la Banque mondiale, le FNUAP, le PNUD, ONU Femmes⁸ et l'UNHCR⁹, a organisé le Forum mondial sur l'éducation 2015 à Incheon, République de Corée, du 19 au 22 mai 2015. Le Forum a adopté la **Déclaration d'Incheon pour l'Éducation 2030**¹⁰ qui représente l'engagement de la communauté éducative en faveur d'Éducation 2030 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

⁸ L'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ou plus simplement ONU Femmes, est une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle a été créée dans le but de "promouvoir la parité et l'autonomisation des femmes partout dans le monde"

⁹ Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR voire HCR ou HCNUR dans l'espace francophone), basé à Genève, est un programme de l'Organisation des Nations unies. Il a pour but originel de protéger les réfugiés, de trouver une "solution durable" à leurs problèmes et de veiller à l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951.

¹⁰ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/ED_new/pdf/DRAFT-FFA-FR.pdf

Cette déclaration reconnaît le rôle essentiel de l'éducation dans le développement. Elle est le germe des Objectifs de Développement Durable (ODD) du Programme 2030 de l'Organisation des Nations Unies. L'ODD 4 consacrée à l'éducation interagit avec 16 autres ODD.

L'ODD 4 est ainsi formulé : "Assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous "

En outre, des cibles précises sont définies :

4.1 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

4.2 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

4.3 - D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

4.4 - D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

4.5 - D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris des personnes handicapées, des autochtones et des enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

4.6 - D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

4.7 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie



durables, des droits de l'homme, de

l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

4.a - *Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes, ou adapter les établissements existants à cette fin, et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.*

4.b - *D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits états insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur dans des pays développés et des pays en développement.*

4.c - *D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits états insulaires en développement.*

Ainsi la déclaration d'Incheon définit de manière beaucoup plus précise les objectifs de l'éducation en insistant en particulier sur l'inclusion et l'équité, l'égalité des genres, les critères de qualité dans l'éducation pour tous (jusqu'alors quelque peu négligés), les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et la relation entre l'éducation et les Objectifs de Développement Durable.

Des esprits chagrins pourront regretter qu'il soit nécessaire de reformuler périodiquement la nécessité de l'éducation pour tous et que les progrès soient si lents. S'agit-il de vœux pieux ? Non, car il est nécessaire de répéter et de préciser toujours plus des principes qui seront repris sur le terrain par les autorités éducatives et les ONG engagées dans ce combat perpétuel. Les progrès sont certes trop lents mais ils existent néanmoins et que serait un monde où la voix de la coopération internationale et des droits de l'homme ne s'exprimerait plus ?

La déclaration d'Incheon et le document de l'UNESCO "Repenser l'éducation" et le rapport de l'UNESCO "Repenser l'éducation : vers un bien commun mondial ?"¹¹ représentent pour tout éducateur, engagé en milieu scolaire ou dans l'éducation non formelle une inspiration et des guides irremplaçables.

¹¹ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232696>



ANALYSE

La situation en Afrique Sub-Saharienne

Par Guy MENANT

Ancien inspecteur général de l'Education Nationale - secrétaire du REPTA



D'importants retards s'accumulent

L'IDH, indice de développement humain utilisé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), prend en compte simultanément des données relatives à la santé, à l'éducation et aux revenus

des populations. En intégrant ainsi les principaux facteurs du développement, il permet de comparer les pays entre eux en leur attribuant un nombre compris entre 0 et 1. On constate aussi une forte progression de la moyenne mondiale de cet indice, passée de 0,558 en 1990 à 0,728 en 2017 : globalement,

l'espérance de vie a augmenté, les études sont plus longues et les revenus supérieurs. Mais les inégalités sont énormes entre les pays approchant du maximum, comme l'Allemagne (0,936 en 2017) et les cinq plus éloignés qui sont tous en Afrique subsaharienne, comme le Niger (0,354 en 2017). Et ces inégalités sont aussi fonction du genre : en Afrique subsaharienne, l'IDH moyen des hommes est de 0,567 contre seulement 0,506 pour les femmes.

En Afrique subsaharienne, les trois éléments pris en compte dans le calcul de l'indice sont très inférieurs à ceux des pays dont l'IDH est le plus élevé. L'espérance de vie en bonne santé, estimée à la naissance, est en 2016 de 50,7 ans en Afrique subsaharienne contre 73,4 ans en France¹². Le taux d'élèves qui décrochent avant la dernière année de l'enseignement primaire est de 43% en Afrique subsaharienne contre 5,9% en Europe-Asie centrale et seulement 34% de la population de 25 ans et plus ont au moins débuté l'enseignement secondaire, contre 81% en Europe-Asie centrale¹³. Le produit intérieur brut par habitant en Afrique

subsaharienne est 4,5 fois inférieur au PIB moyen en Europe-Asie centrale¹⁴.

L'inefficacité scolaire et ses facteurs

Des progrès importants ont pourtant été réalisés, notamment dans l'éducation de base. En Afrique subsaharienne, le taux brut d'admission à la dernière année d'étude du primaire a régulièrement augmenté, passant de 54% en 2000 à 69% en 2018¹⁵. Mais malgré ces efforts l'Afrique subsaharienne reste la région du monde qui a les taux les plus élevés d'exclusion de l'éducation.

Plus de la moitié de la population mondiale non scolarisée

A elle seule, l'Afrique subsaharienne représente en 2017 plus de la moitié de la population mondiale non scolarisée en âge de fréquenter l'enseignement primaire. Et ce taux augmente rapidement puisqu'il n'était que de 41% en 2000. Cette évolution est en partie liée à l'accroissement de la population en âge d'être scolarisée, qui y est plus rapide que partout ailleurs. Mais elle est également à rapprocher de la réduction du

¹² OMS - in ISU, Indices et indicateurs de développement humain - 2018 Mise à jour

¹³ Institut de statistique de l'UNESCO - in Indices et indicateurs de développement humain - 2018 Mise à jour

¹⁴ Banque mondiale - in ISU, Indices et indicateurs de développement humain - 2018 Mise à jour

¹⁵ Enfants et jeunes non scolarisés - Institut de statistique de l'UNESCO



pourcentage de l'éducation dans le montant total de l'aide publique au développement (à l'exclusion de l'allègement de la dette), passant de 10 % en 2010 à 7 % en 2017¹⁶).

Faible réussite des élèves scolarisés

En outre, les résultats des enfants scolarisés ne sont pas satisfaisants. Notamment, le niveau atteint en lecture reste faible, voire très faible dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne¹⁷ où le taux d'enfants ayant acquis les compétences minimales en fin de primaire est inférieur à 10%. En moyenne, dans les pays africains francophones 42%

seulement des élèves en 6e année d'études possèdent les compétences minimales et ce chiffre a tendance à diminuer fortement¹⁸.

Le français comme langue de scolarisation

De nombreux facteurs expliquent ce déficit d'efficacité. Un des plus marquants est l'utilisation du français comme langue de scolarisation, dès les premiers apprentissages. Apprendre à lire et écrire dans une langue étrangère est un obstacle majeur qui commence à être pris en compte dans plusieurs pays. L'Organisation internationale de la francophonie a mis en place l'initiative "Ecole et langue nationale en Afrique" (ELAN Afrique) qui a démontré sur le terrain la faisabilité et les résultats très probants de l'articulation de la langue maternelle et du français.

Dès sa création, le REPTA a soutenu directement et par l'intermédiaire de ses associations membres des structures d'éducation non formelle engagées dans des expériences

¹⁶ Les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ? Institut statistique de l'UNESCO et rapport mondial de suivi sur l'éducation

¹⁷ Tableau de bord de ODD4 - Institut statistique de l'UNESCO

¹⁸ PASEC - CONFEMEN - in Les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ? Institut statistique de l'UNESCO et rapport mondial de suivi sur l'éducation



d'enseignement bilingue, notamment au Niger et au Sénégal¹⁹.

Dans ces deux pays, les ministères chargés de l'éducation ont conduit des expériences sur le terrain et ont commencé ces dernières années à déployer assez largement des classes utilisant la langue maternelle la plus représentée dans le secteur concerné pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ; le français devient ensuite progressivement la langue de scolarisation.

Un véritable bilinguisme, indispensable à l'insertion dans le monde et notamment à l'accès aux réseaux numériques (le français est la 4^e langue sur internet), peut ainsi se construire. Près de 60% des locuteurs quotidiens du français sont désormais sur le continent africain²⁰. Mais on est encore loin de la généralisation de ces cursus bilingues à tous les élèves de l'Afrique francophone, tant les freins sont divers et nombreux. La pérennisation de la francophonie en Afrique ne sera pas sans cela.

¹⁹ Voir les articles à ce sujet dans ce numéro : associations « Frédie : la vie au Niger » et « Imagine Nord-Süd »

²⁰ OIF - La langue française dans le monde - 2018

La préparation insuffisante à la lecture et au calcul

Un autre facteur important est le rôle de préparation à la lecture et au calcul qui peut être assuré, avant l'âge de l'entrée dans l'enseignement primaire, par diverses structures de prise en charge de la petite enfance. Une des associations membres du REPTA, « Bénin Vi Bibi », soutient très activement des écoles communautaires centrées sur la petite enfance au Bénin²¹. Mais c'est en Afrique subsaharienne que le pourcentage d'enfants ainsi accueillis un an avant l'âge officiel est le plus faible avec 42% contre 93% dans les pays du monde à revenu élevé²².

Les études longues hors de portée

La maîtrise des compétences de base est absolument indispensable par tous. Mais elle est très loin d'être suffisante. Au-delà des compétences acquises à la fin de l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire est un atout voire une nécessité pour accéder à la formation professionnelle. Les structures de terrain que les associations membres du REPTA accompagnent apportent souvent une formation professionnelle de base aux élèves qui ont terminé l'enseignement primaire mais ont passé l'âge

d'intégrer le secondaire. C'est un tremplin pour s'insérer rapidement dans le monde du travail.

Mais les études longues sont majoritairement hors de portée, à cause de l'urgence d'avoir une source de revenus, même minimale.

Encore une fois, éducation et pauvreté sont totalement liées...

Des menaces nouvelles

La précarité, bien identifiée au niveau des populations, est également très évidente à l'échelle des pays concernés. Les économies nationales sont très dépendantes des flux mondiaux de produits et de capitaux et les pays pauvres ont de moindres marges d'autonomie. Les crises, quelles qu'elles soient, ont un impact sur les pays les plus dépendants.

Les effets de la crise financière mondiale

La crise financière mondiale de la fin des années 2000 a freiné la croissance de l'aide extérieure apportée à l'éducation dans les pays d'Afrique subsaharienne, alors qu'au contraire des efforts accrus auraient été nécessaires pour tenir compte de la croissance démographique tout en gardant l'objectif de rattraper les

²¹ Voir l'article à ce sujet dans ce numéro : association « Bénin Vi Bibi »

²² Les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ? Institut statistique de l'UNESCO et rapport mondial de suivi sur l'éducation



retards en termes de quantité, de qualité et d'égalité. Ce facteur s'est ajouté à d'autres mais a eu un rôle dans la stagnation du taux de non scolarisés qui s'est installée à partir de 2008, alors que ce taux diminuait régulièrement et de façon significative depuis de nombreuses années. Ce ralentissement de l'engagement des Etats du Nord vis-à-vis des Etats du Sud s'est fait sentir au niveau des organismes comme le REPTA, pour qui il est devenu plus difficile de trouver des partenaires financiers institutionnels.

L'action de groupes terroristes

D'autres crises sont plus endogènes, même si elles sont nourries par un déséquilibre économique et humain mondial. Plusieurs régions du Sahel sont ainsi le terrain d'action de groupes terroristes. Le Burkina Faso, le Mali, le Niger sont des pays où le REPTA s'est investi très activement dès sa fondation, directement et par ses associations membres. Des relations de partenariat étroites ont été liées avec des structures éducatives de terrain, qui se sont traduites par la

création de "REPTA-pays" qui ont pendant plusieurs années coordonné la collaboration et les échanges de pratiques entre leurs associations membres. Mais depuis plusieurs années, les services diplomatiques français déconseillent explicitement de se rendre dans ces pays, formellement dans les secteurs les plus touchés et sauf raisons impératives pour le reste. De fait, il n'est plus envisageable pour nos bénévoles de se rendre sur place. Des animateurs compétents et motivés ont été formés parmi nos correspondants locaux et auraient pu prendre le relai, mais même pour eux il est dangereux d'agir ouvertement pour l'éducation dans les zones où les risques sont maximum. Au Niger les écoles de la commune de Diagourou, dont les classes de la seconde chance étaient soutenues depuis des années par l'association membre du REPTA « Frédie : la Vie au Niger », ont dû fermer sous la menace des terroristes.

L'insécurité grandissante

L'insécurité grandissante pousse les populations à chercher refuge dans des villages moins exposés. L'accueil de ces migrants pose des problèmes d'hébergement et d'alimentation, mais aussi de scolarisation. Les écoles publiques, déjà peu à même de faire face à la croissance des effectifs liée à la démographie locale, sont parfois relayées par des écoles communautaires gérées et soutenues par des associations, avec le soutien



de partenaires extérieurs : c'est le cas par exemple de l'association "Aidons l'Afrique Ensemble", basée au Burkina Faso, dont les structures implantées dans le Nord-Ouest du pays accueillent des centaines de réfugiés de la frontière malienne.

Les effets de la crise sanitaire

Et à tout cela s'est ajoutée la crise sanitaire du printemps 2020... La revue "Approches coopératives" y a consacré son numéro de mai et plusieurs des articles soulignent les paradoxes de l'épidémie de COVID19 en Afrique. Alors que, avec 1,3 milliards d'habitants en 2020, l'Afrique représente plus de 16% de la population mondiale, elle n'a recensé au 23 juin qu'environ 300 000 cas (3% des 9 130 000 mondiaux) et 8000 décès (1,6% des 473 000 mondiaux²³).

Certes l'épidémie a débuté plus tard qu'en Europe, mais surtout le continent africain n'a pas connu l'expansion des contaminations que l'on pouvait craindre et une saturation

meurtrière des structures hospitalières que l'on prévoyait pire que ce que l'on a observé dans les pays du Nord a priori mieux équipés.

En Amérique du Sud la croissance rapide du nombre de cas et de décès montre que le climat chaud ne suffit pas pour expliquer la modération de l'épidémie en Afrique tropicale. La jeunesse de la population, comparée celle des pays du Nord, est sans doute une raison importante, ainsi que la confrontation antérieure vraisemblable à d'autres coronavirus. D'autres facteurs ont certainement aussi joué, notamment le fait que les fréquents déplacements internationaux ne concernent qu'une faible proportion de la population africaine, localisée dans les quartiers riches des villes et les secteurs très touristiques. Mais il est de plus en plus reconnu que les Etats africains sont plus aguerris à la lutte contre des épidémies redoutables, par exemple Ebola. Cela s'est notamment traduit par des mesures de prévention précoces, parfois même avant le premier cas constaté : fermeture des frontières, limitation des déplacements, confinement au moins partiel dans les principales villes, couvre-feu. Mais aussi une mobilisation rapide pour la production locale voire familiale de masques en tissu, comme par exemple dans la

²³ Carte interactive de l'Université Johns Hopkins au 23 juin 2020

province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo²⁴.

Mais ce sont surtout les effets indirects de ces mesures qui sont redoutés à présent.

Du point de vue sanitaire, beaucoup de retard a été pris dans les programmes de vaccination systématique des jeunes enfants. Comme partout dans le monde, les services de santé ont constaté une importante réduction des consultations et donc des soins alors que les autres maladies sont toujours actives.

Dans les secteurs confinés, l'interruption des activités quotidiennes est simplement impossible pour la part importante de la population qui ne dispose pas de liquidités suffisantes et une aide alimentaire a été indispensable dans les quartiers les plus défavorisés. La modestie relative de l'épidémie a heureusement permis de relâcher assez tôt les contraintes.

Mais les économies nationales sont déjà lourdement impactées, du fait de leur dépendance internationale. Le secteur du tourisme qui représente souvent une part importante a été totalement arrêté par la fermeture des frontières. Les exportations ont chuté, le cours des matières premières

également. La capacité des Etats à soutenir leurs entreprises n'est pas du même ordre que dans les pays du Nord. Sans un effort de solidarité internationale de grande envergure, des crises humanitaires seront inévitables. Or, les pays riches viennent de s'endetter dans des proportions inédites pour tenter de limiter leur propre effondrement économique et social...

Le dérèglement climatique

Tout ceci ferait presque oublier le dérèglement climatique, dont les effets seront très dommageables pour les pays déjà exposés à la désertification. Une prise de conscience internationale commençait à s'installer. Les quelques mois d'arrêt des économies des pays les plus industrialisés ont très brièvement réduit les émissions de CO₂, mais la priorité absolue de tous les gouvernements est au contraire à présent d'accélérer massivement le retour à la croissance... qui est indissociable d'une consommation accrue des combustibles fossiles pétrole, gaz et charbon.

Tout au plus peut-on espérer des relocalisations qui limiteront l'impact des transports, surtout motivées par le souci d'une plus grande indépendance dans les secteurs soudain apparus stratégiques lors de

²⁴ Interview du Dr Mukwege <https://information.tv5monde.com/afrique/coronavirus-en-afrique-quels-sont-les-pays-impactes-350968>



la crise sanitaire. Mais la contrepartie est une réduction de la demande en direction des pays pauvres, dont la démographie et la main d'œuvre à bas coût était un des atouts dans l'économie mondiale...

Les objectifs de développement durables hors de portée ?

Il est incontestablement difficile d'être optimiste et d'espérer une tendance nette à la réduction des inégalités de toutes natures et à toutes les échelles dans les décennies à venir. C'est plus globalement l'ensemble des 17 objectifs de développement durable qui sera probablement hors de portée à l'échéance fixée de 2030. Une raison fondamentale est qu'ils ont été établis à une époque où l'on pensait qu'il

suffisait de maintenir une croissance économique accélérée pour éradiquer la pauvreté, la faim et assurer partout le bien-être social et culturel.

Or il faut prendre en compte que les ressources de la planète ne sont pas infinies. Les modèles économiques de développement fondés sur une croissance continue et si possible accélérée, considérée comme seul facteur de production de richesse sont à revisiter rapidement.

La croissance devrait se concentrer sur les pays où l'indice de développement humain est bas, comparé aux autres régions du monde. Dans les pays où il est le plus élevé, il est impératif de sortir de l'incitation à la consommation frénétique et de valoriser d'autres valeurs, notamment de solidarité et



d'entraide. C'est sur cela que devrait se situer réellement la transition vers un développement humain planétaire durable.

Les innovations technologiques rendront ces changements plus acceptables, mais elles ne suffiront pas si l'on ne réduit pas à l'échelle mondiale les besoins énergétiques et les prélèvements de ressources naturelles. Cela imposera des changements radicaux des modes de vie et des modèles économiques dans les pays à PIB élevé, qui ne seront possibles que si les principes de solidarité, d'interdépendance planétaire et de responsabilité vis-à-vis des générations futures sont intégrés par les populations concernées, c'est-à-dire les jeunes d'aujourd'hui.

C'est certainement un des enjeux majeurs de l'éducation : construire une citoyenneté mondiale. Des relations étroites entre les populations scolaires des pays du Sud et des pays du Nord faciliteraient la prise de conscience des inégalités et la nécessité d'agir conjointement pour un bien-être durable (voir l'article - Vers une éducation à la citoyenneté mondiale - dans ce numéro).

DOSSIER

Bilan et perspectives de l'EPT en Afrique

par Mamadou N'DOYE

Ancien Ministre de l'éducation du Sénégal - Ancien secrétaire général de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique - Président d'honneur du REPTA - Consultant international.



L'Education Pour Tous (EPT) mobilise les parties prenantes de l'éducation dans le monde et en Afrique depuis trois décennies. L'Afrique subsaharienne a-t-elle pu atteindre les objectifs ? Pourquoi ? Comment se présentent les perspectives ?

L'évaluation critique des politiques EPT nous conduira, dans l'article suivant, à examiner l'expérimentation-pilote initiée par le Réseau Education Pour Tous en Afrique (REPTA) dans la recherche de voies alternatives efficaces pour

la réalisation effective des objectifs fixés par la Communauté internationale.

De Jomtien à Incheon : des ambitions et une complexité croissantes.

Les politiques d'ajustement structurel appliquées dans les années 1980 ont eu un impact désastreux sur les couches les plus vulnérables et ont fait stagner, voire régresser les secteurs sociaux des pays en développement.

En sens opposé, le mouvement EPT, né en 1990 à la Conférence mondiale de Jomtien, s'est engagé dans l'impulsion d'un développement inclusif de l'éducation. Il s'est déployé, par la suite, à travers le Forum mondial de Dakar en 2000 et celui d'Incheon en 2015. La réalisation des six objectifs de la première étape considérée, à tort ou à raison, comme trop focalisée sur l'accès à l'enseignement primaire a conduit à élargir le champ de l'EPT dans la seconde étape avec six nouveaux objectifs articulés au concept d'éducation de base. Celui-ci est posé comme *fondement de l'apprentissage tout au long de la vie rompant avec les catégories conventionnelles en rapport avec l'âge ou le niveau d'instruction et transcendant les distinctions entre éducation formelle, non formelle,*

informelle, à et hors de l'école ainsi que la différence entre éducation et travail.

Dans la troisième étape, l'approfondissement de l'EPT, notamment du quantitatif vers le qualitatif et l'équité, est encore plus marqué et reflété dans le titre de la Déclaration d'Incheon : *Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous*. Plus novateur encore, cette fois-ci l'unique objectif EPT, décliné en 11 cibles, ne se situe plus en position d'isolement sectoriel, il s'intègre en tant qu'ODD4 au Programme 2030 "*perspective du développement durable*" de l'ONU. Il interagit avec seize autres ODD et 158 cibles à travers une approche holistique où l'éducation, à la fois moteur et objet de la transformation visée, participe à et de *l'impact collectif*. Au total, les objectifs de l'EPT, qui l'étaient en fait dès le début, sont devenus au fur et à mesure plus ambitieux et plus complexes. La question qui surgit est alors : ont-ils pu être atteints ?

Un bilan mitigé

La réponse internationale se fixe sur un bilan global mitigé. Du côté de la moitié pleine du verre, les progrès peuvent être plus ou moins appréciables. Par exemple, le taux net de scolarisation primaire des

régions en développement est passé de 80% en 1990 à 83 % en 2000 et à 91 % en 2015 tandis qu'aux mêmes échéances le nombre global d'enfants non scolarisés a été réduit respectivement de 105 millions à 100 millions, puis à 57 millions. La parité filles/garçons a fortement progressé en termes d'accès à tous les niveaux. Le taux d'alphabétisation des jeunes (15-24) ans a augmenté de 83 % à 91 % entre 1990 et 2015.

Pour l'autre moitié vide, des données récentes montrent le chemin qui reste à parcourir par le monde. 175 millions d'enfants âgés de 3 à 5 ans n'ont pas d'accès au préscolaire. 132 millions de filles ne sont pas scolarisées dont 34,3 millions de filles en âge de fréquenter le primaire, 30 millions en âge du secondaire 1 et 67,4 millions du secondaire 2. **44% des filles et 34% des garçons** (de 10 à 19 ans) issus des familles les plus pauvres ne sont jamais allés à l'école ou ont abandonné leurs études avant d'avoir achevé l'enseignement primaire. Plus de 617 millions d'enfants et d'adolescents en âge de fréquenter le primaire et le secondaire 1 (soit 6 sur 10) n'atteignent pas les niveaux de compétence minimum requis en lecture et en mathématiques. Ces résultats globaux marqués par de notables déficits d'équité et de

qualité masquent les disparités entre pays et régions du monde.

Qu'en est-il de l'Afrique ?

Le rapport de suivi mondial de 2015 révèle que seuls 1/3 des pays ont atteint tous les objectifs et que la majorité des pays africains sont classés parmi les pays éloignés et très éloignés des objectifs. En fait, les performances de la région Afrique Sub-Saharienne (ASS) se situent en dessous de la moyenne des régions en développement (RDV). A titre d'exemple, Le taux brut de scolarisation pré-primaire n'y est que de 22% contre 39% pour les RDV.

Les taux nets de scolarisation primaire (80%) et d'achèvement primaire (55%) se situent également en-dessous (90% et 73%). Cet écart s'élève à 16 points concernant les taux nets de scolarisation du secondaire 1 (66%/82%) et 2 (43%/59%). Seuls 0,6% contre 1% des jeunes de 15-24 ans ont accès à l'enseignement secondaire technique et professionnel. Pourtant ces comparaisons qui affectent à l'ASS le dernier rang dans le classement EPT des régions du monde ne rendent pas justice aux efforts et progrès relativement supérieurs qu'elle a réalisés dans la période, notamment entre 1999 et 2014.

Le Taux de Base de Scolarisation (TBS) pré-primaire a doublé en passant de 11% à 22%, le Taux Net de Scolarisation Ajusté (TNSA) primaire a gagné 30 points (de 50% à 80%). La parité filles/garçons au primaire est passée de 0.85 à 0.93 et au secondaire de 0.82 à 0.86. À tous les niveaux des systèmes s'est produite une véritable explosion des effectifs scolarisés qui ont pratiquement doublé. Illustration de ces bonds, le nombre d'enfants inscrits au primaire y est passé de 62 à 149 millions dans la période 1990/2012.

Toutefois, ces progrès exceptionnels se sont avérés insuffisants pour :

- faire face à la plus forte croissance de la population scolarisable (près de 2 % en moyenne par an) du monde (dans les autres du monde, celle-ci stagnait ou régressait) ;
- absorber l'énorme retard de départ (l'ASS était la plus éloignée des objectifs EPT : par exemple seulement la moitié des enfants d'âge scolaire primaire était effectivement scolarisée en 1990).

Pour paraphraser Thandika MKANDAWIRE (2010), l'ASS a couru pendant que les autres régions marchaient et, apparemment, cela n'a pas suffi pour les rattraper. Au-delà de la démographie et du retard

historique, quels autres défis spécifiques entravaient la course de l'Afrique et quelles réponses leur ont apportées les politiques EPT?

Défis posés à l'EPT en Afrique et réponses politiques

En Afrique Sub-Saharienne plus qu'ailleurs, les politiques et stratégies EPT avaient à répondre à une exigence d'innovation, voire de transformation.

Des modèles éducatifs imposés de l'extérieur

Sans prétendre à l'exhaustivité, une des premières raisons est que les modèles d'éducation et de formation établis n'étaient pas le produit du développement interne des sociétés africaines. Ils ont été importés de l'extérieur par la colonisation et imposés en contradiction avec les traditions, la demande et le besoin d'appropriation de l'éducation des populations africaines.

En outre à l'opposé des objectifs EPT, ces modèles ont été conçus et ciblés pour former une minorité d'alliés locaux et il leur était structurellement interdit "d'éveiller les masses africaines".

En troisième lieu et particulièrement dans les ex-colonies françaises, ils étaient investis d'une "mission civilisatrice" avec comme levier une



politique d'assimilation linguistique et culturelle qui rejetait les langues et cultures africaines ravalées au rang "de dialectes et de folklores".

Dans l'hypothèse d'une universalisation de l'éducation scolaire, le fossé entre les coûts de ces modèles élitistes et les ressources internes mobilisables était énorme et pratiquement impossible à combler pour des pays pauvres.

Quelles politiques ?

L'examen révèle principalement deux types de politique EPT qui ont été menées en Afrique Sub-Saharienne.

Des politiques quantitatives

Les politiques dites quantitatives/additives sont axées sur "plus de moyens" pour étendre le modèle éducatif en place sinon à tous du moins au plus grand nombre. Elles se focalisent ainsi sur l'élargissement de l'accès et, au mieux, de l'équité (entendue comme parité quantitative).

Leur levier principal d'action est l'accroissement des intrants matériels et humains.

Accessoirement, elles recourent à des mesures coût-efficacité pour "faire plus avec moins".

Entrent dans le cadre de ces politiques les vastes programmes de construction et d'équipement de

nouvelles classes, les politiques d'obligation et de gratuité scolaire visant l'inscription massive des enfants, les campagnes de scolarisation des filles, l'instauration de classes à double vacation dans les quartiers populeux urbains et des classe multigrades dans les zones rurales à plus faible densité démographique, le recrutement en grande quantité d'enseignants à coût réduit (moniteurs d'enseignement, maîtres vacataires, volontaires, contractuels...) etc.

Ces politiques ont permis les progrès spectaculaires soulignés ci-dessus et ont eu le mérite d'avoir ouvert les portes de l'école à des millions d'enfants. Toutefois, ayant hérité des facteurs assimilationnistes et discriminatoires du modèle colonial, cette offre n'a pas pu répondre à la demande d'éducation pour tous.

Certainement, l'insuffisance relative de ressources financières figure parmi les causes en raison des couts élevés du modèle. Mais le défi d'atteindre le dernier quart de la population exclue a été rendu encore plus difficile par des résistances passives et actives, notamment d'ordre socio-culturel (l'idéologie *Boko Haram* - "l'éducation occidentale est un péché" - est assez répandu dans les zones de résistance en Afrique sans

prendre nécessairement une forme religieuse et terroriste).

Du point de vue des coûts et du conflit culturel, il serait intéressant de se pencher sur l'écart de 26 points de pourcentage séparant le taux d'achèvement primaire des pays d'Afrique anglophone (73%) de celui des pays d'Afrique francophone (47%).

En tout cas, l'adaptation au modèle est restée difficile pour beaucoup d'enfants : sur les 91% qui entrent à l'école primaire, seuls 59% l'achèvent soit 32 points de pourcentage de déperditions. Pratiquement, un enfant sur deux parmi ceux qui achèvent n'atteint pas un seuil suffisant de maîtrise des compétences de base en langue et en mathématique. Si l'on considère respectivement la zone de résidence et l'origine socio-économique, l'écart de réussite s'élève à 33 points de pourcentage entre le milieu urbain et le milieu rural, à 45 entre le quintile des 20% les plus riches et celui des 20% les pauvres.

Le cumul des handicaps montre que le taux d'achèvement primaire moyen de 59% n'est que de 24% pour les filles les plus pauvres et de 29% pour les garçons les plus pauvres. Cette inégalité dans l'éducation se reflète dans l'alphabétisation : 70,4 % des

individus appartenant à un ménage parmi les 20 % les plus pauvres sont analphabètes contre 23,9 % des individus appartenant au quintile le plus favorisé ; 59% des jeunes et 61% des adultes analphabètes sont des femmes.

Ces résultats montrent que les politiques quantitatives n'ont pu résoudre ni l'inefficacité interne des systèmes, ni les inégalités de réussite et encore moins les problèmes d'adaptation du modèle pour répondre à la spécificité et à la diversité des besoins d'EPT.

Des politiques d'adaptation et de correction

L'analyse critique de ces politiques a conduit à des efforts d'adaptation et de correction mais sans remise en cause du modèle en tant que tel.

Ces politiques ont été principalement orientées vers l'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation.

Le levier principal d'action est axé sur les intrants intellectuels (curriculum, formation des enseignants et préparation préscolaire des enfants à l'école) et les processus/procédures d'enseignement-apprentissage et d'organisation de l'école et de la classe.

Les innovations curriculaires (approche par objectifs, par les

compétences, par les situations), les pédagogies novatrices (constructivistes, de projet, transformationnelles), l'utilisation des nouvelles technologies, la ruralisation de l'éducation, le ciblage des filles et autres adaptations des contenus des programmes (paix, environnement, travail productif, entrepreneuriat, etc.) et des manuels scolaires "africanisés" sont développés pour renforcer la qualité et la pertinence de l'éducation. L'adaptation du modèle et la correction de ses imperfections se satisfont ainsi d'une somme d'ajustements, de remédiations et de mises à jour qui ne s'inscrivent pas dans une approche cohérente, continue et systémique de transformation du modèle en place.

Ces politiques ont pu apporter quelques améliorations aux résultats d'apprentissage et à l'adaptation des contenus enseignés aux réalités et problématiques des environnements africains. Mais au regard des évaluations périodiques des apprentissages les plus récentes, les progrès n'ont été ni significatifs, ni durables.

En tout cas, les problèmes liés à la faiblesse de la rétention, aux disparités d'accès et de réussite, à l'insuffisance des résultats d'apprentissage et à l'inadaptation linguistique et culturelle du modèle

sont demeurés pour l'essentiel avec le même impact sur le niveau d'alphabétisation de la population jeune et adulte.



PISTES D'ACTION

L'apport du REPTA

Par Mamadou N'DOYE²⁵



Toute l'analyse critique développée dans l'article précédent nous apprend que la réalisation effective de l'EPT en Afrique doit inscrire les politiques scolaires dans des perspectives de transformation du modèle établi. Ce n'est pas une tâche qui se réalise dans le court

terme et encore moins en un jour et en un tour de main.

Fixer clairement le cap

Pour se diriger dans le moyen et long terme, il convient tout d'abord de fixer clairement le cap : l'universalisation du droit humain

²⁵ Ancien Ministre de l'éducation du Sénégal – Ancien secrétaire général de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique – Président d'honneur du REPTA – Consultant international.

fondamental à l'éducation qui se réalise non pas simplement avec l'accès mais avec la réussite des apprentissages fondamentaux par toutes et tous.

Ensuite se pose la question : quelles options stratégiques et quelles actions pour y arriver ? C'est ici que la contribution du REPTA s'est avérée précieuse non seulement en réflexions et idées novatrices mais surtout en projets-pilotes de changement sur le terrain pour faire tâche d'huile.

Dès le départ, le REPTA a centré la priorité de son partenariat solidaire sur l'Afrique subsaharienne en la légitimant : *"c'est là que la situation scolaire est la plus dramatique"*.

Transformer le modèle scolaire

Le REPTA a très tôt compris la nécessaire transformation du modèle scolaire en place et qu'au cœur de l'architecture systémique de transformation à construire se trouve la double problématique de l'inclusion et du facteur linguistique et culturel. En découlent les deux principaux axes stratégiques du REPTA : la priorité aux exclus de l'école (ruraux, pauvres, filles et femmes, enfants travailleurs et dans la rue...) et la promotion de modèles d'éducation bilingue (langue première africaine/ français).

S'adapter aux exclus

Inclure les exclus n'est pas leur demander de s'adapter aux normes du modèle établi mais plutôt adapter celui-ci aux besoins spécifiques des exclus. Le REPTA s'est attelé à identifier et à lever les barrières à la participation. Les distances physiques, culturelles, d'agenda et autres entre le modèle et les exclus exigeaient respectivement :

- de s'orienter vers des cartes scolaires de proximité avec de nouvelles formules coût-efficacité de prise en charge scolaire en milieu rural à faible densité démographique ;
- d'intégrer le patrimoine linguistique et culturel local dans les programmes et processus d'enseignement/apprentissage, notamment par l'interaction école/communauté environnante ;
- de flexibiliser l'organisation, le fonctionnement et du calendrier scolaires pour des adaptations locales aux besoins et contraintes de certains exclus. Une telle approche renverse le paradigme éducatif colonial basé sur l'élitisme, l'assimilation et l'unicité d'une même offre pour tous afin de faire émerger un nouveau paradigme fondé sur la démocratisation, le respect des

différentes identités et la diversification des opportunités d'apprentissage pour répondre aux besoins de chacun et de tous, notamment des exclus. A ce dernier égard, le REPTA a exploré la valorisation, la mobilisation et l'articulation de plusieurs modalités formelles, non-formelles et informelles.

La question linguistique

Concernant particulièrement la question linguistique, l'utilisation d'une langue étrangère non maîtrisée comme unique langue d'enseignement impose aux enfants africains une situation d'échec dès le départ : ils sont coupés de leurs acquis expérimentiels réalisés dans leur première langue et ils sont appelés à acquérir des apprentissages non-linguistiques dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

Quatre objectifs

Dans son approche, le REPTA a su se démarquer aussi bien des objectifs d'assimilation de la politique coloniale que de ceux de retournement/substitution du nationalisme identitaire radical. Il s'est positionné sur les priorités de l'EPT en fixant à l'enseignement bilingue quatre objectifs :

1. Faciliter les premiers apprentissages scolaires à travers

l'étude et l'utilisation, en tant que langue d'enseignement, de la langue première des apprenants ;

2. Favoriser la poursuite réussie des apprentissages ultérieurs grâce à l'acquisition et à la maîtrise de la seconde langue, le français, avant que celui-ci ne devienne langue d'enseignement ;
3. Etablir l'équité dans la réussite scolaire, notamment entre apprenants de milieux ruraux et urbains ainsi que de milieux défavorisés et favorisés socialement ;
4. Favoriser l'appropriation de l'école par les communautés environnantes.

Les résultats

Au total, ces options stratégiques de transformation, expérimentées et évaluées ont démontré que :

- Les taux de réussite des élèves de l'enseignement bilingue sont supérieurs à ceux des écoles classiques fonctionnant uniquement en français : exemples une moyenne de réussite de 70% contre 33% au Burkina Faso (ILBOUDO, 2003) ou 78% contre 40% au Cameroun en 2015.
- L'enseignement bilingue renforce l'efficacité interne des systèmes :



exemples les taux de promotion des écoles bilingues à 99% contre 75% pour les écoles classiques au Niger (Nazam HALAOUI, 2008)) ou les écoles bilingues de la pédagogie convergente au Mali réduisant les redoublements (-5 fois) et les abandons (-3 fois) comparés aux écoles classiques (Banque Mondiale, 2005).

- En diminuant l'incidence des redoublements et des abandons, il réduit d'autant les coûts unitaires. La même étude de la Banque Mondiale au Mali nous apprend que le coût par élève pour 6 années de fréquentation de l'école primaire est plus élevé de 27% dans le système classique que dans le bilingue.
- En plus de ces résultats qui vont bien au-delà des quelques pays francophones cités en exemples, on prend pleinement la mesure du fort impact de ces modèles lorsque l'on sait que leur expérimentation couvre majoritairement les enfants des

couches les plus défavorisées (habituellement exclues) comme le montrent les analyses régressives des évaluations faites.

Soutenir le développement professionnel des enseignants

Œuvrant surtout sur le comment traduire concrètement de tels changements dans les lieux critiques des apprentissages que sont la classe et l'école, le REPTA a soutenu en conséquence le développement professionnel des acteurs clés, les enseignants, dans ce sens.

Echanges entre pairs et pratiques réflexives

Les échanges entre pairs et les pratiques réflexives sur l'expérimentation pédagogique orientent les enseignants vers l'innovation, le changement de pratiques et de cultures professionnelles et la transformation qualitative de l'éducation.

L'expérience des tableaux interactifs

Dans cette perspective, on peut souligner l'expérience des tableaux interactifs utilisés comme support stimulant de pédagogies d'auto-et-d'inter-apprentissage, de pédagogies constructivistes et de transformation.

Nouvelles opportunités

On peut regretter que cette importante contribution du REPTA et d'autres ONGs orientée vers la transformation du modèle éducatif établi en Afrique n'ait pas été capitalisée, valorisée et mise à l'échelle par les responsables des politiques éducatives africaines avec le soutien des coopérations bilatérales et multilatérales dont le volume, le ciblage et l'efficacité de l'aide méritent, de ce point de vue, une évaluation critique.

Le programme 2030

Il faut tout de même se réjouir que le Programme 2030 et le cadre d'action de l'ODD4 s'orientent résolument vers la philosophie de la transformation prônée ici dans une perspective où durabilité du développement et inclusion sont intimement liées. Ce qui offre l'opportunité au REPTA de renouveler son engagement et d'approfondir sa contribution à la réalisation de l'EPT en Afrique.

Des enjeux énormes

Les enjeux sont énormes pour le continent en ce XXI^e siècle. Non seulement aucun pays n'a pu prospérer sans éduquer son peuple mais cette vérité s'affirme avec plus de force dans une mondialisation dominée par les économies du savoir et où les rapides mutations

rendent vite obsolètes les savoirs et les compétences.

L'apprentissage tout au long de la vie

Alors plus que l'enseignement primaire universel et l'éradication de l'analphabétisme, l'apprentissage tout au long de la vie devient un impératif et exige la construction de communautés et de sociétés apprenantes rompant le monopole académique sur la transmission du savoir.

Pour l'Afrique, outre la prospérité, ce sont la cohésion sociale et le vivre ensemble, la démocratie et l'égalité dans la participation citoyenne, la santé et la paix,, l'équilibre écologique et la sécurité alimentaire, la valorisation du dividende démographique et l'emploi des jeunes, la renaissance culturelle et l'édification des bases endogènes d'un développement humain durable qui sont en jeu.

Références bibliographiques :

- BANQUE MONDIALE. 2005. *In their Own Language ... Education for All. Education Notes*. June 2005.
- HALAOUI, Nazam et al. 2008. L'éducation bilingue en Afrique subsaharienne, (enseignement dans deux langues), Burkina Faso, Congo-Kinshasa, Guinée,

- Mali, Niger et Sénégal, PARIS, OIF, 2008.
- ILBOUDO, Paul Taryam. 2003. Etude de Cas National - Burkina Faso. Pertinence de l'Education- Adaptation des Curricula et Utilisation des Langues Africaines: Le cas de l'Education Bilingue au Burkina Faso.
 - Document de travail. Biennale de l'ADEA 2003, Grand Baie, Maurice, 3 - 6 décembre 200
 - Mkandawire, Thandika. 2010. "courir pendant que les autres marchent ", Conférence du 4 mai 2010 -newwebsite.codesria.org › newwebsite.codesria.org



RECIT

Maternelle communautaire dans le village d'Aïdjedo

Par Suzanne et Gérard DROZ

Fondateurs de l'association Bénin Vi Bibi



Cette interview a été réalisée (en langue fon) à la demande du REPTA, auprès de la communauté villageoise de Aïdjedo²⁶, afin de retracer l'évolution d'une maternelle

communautaire depuis son origine, sa mise en œuvre, son développement et sa pérennité. Nous voulions savoir ce qu'un tel projet apporte non seulement aux

²⁶ Bénin

enfants mais au village tout entier. Nous vous rapportons ici leurs paroles.

- L'histoire remonte aux années 1999/2000 : les petits enfants sont nombreux dans le village. La garde en est confiée aux grands frères et aux grandes sœurs pour permettre aux mamans de vaquer à leurs activités. Les aînés sont le plus souvent déscolarisés. Très touchés par cette situation, l'association béninoise Initiative Développement Pêche (ID Pêche) a recensé les enfants, provoqué des réunions. Les doléances étaient les suivantes :
 - Scolariser les enfants en bas âge comme dans les grandes villes.
 - Trouver des solutions pour la garde des enfants afin que les mères puissent développer leurs activités économiques (commercialisation du poisson, maraîchage transformation du manioc en gari...).
- En 2005, la création d'une maison maternelle communautaire a débuté par la construction d'un hangar en matériaux précaires. Les femmes se relayent pour s'occuper des enfants. Les hommes veillent au maintien en bon état du hangar.

- En 2007 le village se mobilise pour construire une "paillotte" : le nombre des enfants oscille entre 45 et 50 enfants. Une maîtresse a été recrutée par le village. Elle était bénévole mais avait suivi une formation auprès des formateurs de ID Pêche.



- En temps de pluie les enfants étaient mouillés sous la paillotte et on essayait de les déplacer dans les maisons voisines. Ils ont un repas à midi : le prix est fixé à 100 CFA mais certains parents ont du mal à payer. Ce sont les mamans qui à tour de rôle préparent les repas et secondent la maîtresse. Nous avons créé un petit poulailler : la vente des œufs nous a permis d'acheter des tableaux, des ardoises, un peu de vaisselle. Des étudiants français avaient réuni assez d'argent pour construire un poulailler plus important :
 - Les enfants ont pu manger des œufs.



- La vente des œufs a permis d'acheter un peu de matériel et de payer en partie la maîtresse qui a été félicitée car elle venait régulièrement et faisait bien son travail.
- En 2013 la ville du Perreux-sur-Marne a donné une subvention pour une construction en dur, l'association ID Pêche a construit les sanitaires, une jeune béninoise a offert l'adduction d'eau.
- Tous les enfants du village vont à l'école. Ils sont éveillés, propres, s'expriment librement, se lavent les mains avec du savon, disent des mots en français. Ils ont de bons résultats lorsqu'ils arrivent à l'école primaire : ils facilitent la tâche aux enseignants, ne sont pas dépaysés, sont les meilleurs et ne redoublent jamais leur classe. Nous avons changé notre regard sur nos enfants, ils sont traités avec plus de douceur car ils connaissent beaucoup de choses. Les sévices infligés jadis diminuent.
- Les anciens sont très contents et disent qu'ils auraient pu mieux réussir leur vie si, en leur temps, ils avaient pu bénéficier de telles choses.
- La maternelle communautaire a donc apporté des changements au village :

- Aussi bien les filles que les garçons vont à l'école et sont suivis.
- Les enfants ne traînent plus dans le village.
- Ils ont l'eau courante à l'école et disposent de toilettes.
- Nous, les mamans, vaquons librement à nos occupations et les activités féminines marchent mieux.
- Les enfants sont épanouis et travaillent bien à l'école.
- Le village a bénéficié d'une construction en matériaux définitifs.
- Les enfants mangent un repas de qualité en commun à midi.
- Nous, les mamans, avons changé de mode de vie, les enfants nous sensibilisent à l'importance de l'hygiène.
- Les enfants bénéficient d'un contrôle sanitaire mensuel.

Les parents se réunissent deux fois par an pour échanger sur l'évolution des activités de l'école.

Des améliorations seront apportées : le poulailler sera agrandi grâce à une subvention du Conseil Général du Val de Marne. Un poste d'animalier sera créé.

Ce projet de garde d'enfants a interrogé tout le village. La communauté a trouvé des solutions

qui ont évolué au fil du temps. Le regard des adultes sur les enfants a changé. Et l'histoire n'est pas terminée car les villageois pensent toujours à ce qu'ils pourraient faire de mieux pour « leur école ».

Nous sommes en 2020 et la situation a évolué : grâce à des panneaux solaires financés par la ville du Perreux-sur-Marne, les écoliers, collégiens et lycéens du village peuvent maintenant faire leurs devoirs à la lumière, les villageois peuvent tenir des réunions en soirée et recharger leur portable. Le REPTA a doté la structure d'un tableau numérique interactif qui permet pour les jeunes enfants d'associer son, image, et début d'écriture. Les villageois ont construit des jeux d'extérieur (avec des pneus). L'association béninoise Initiative Développement Pêche, appuyée par l'association de solidarité internationale Bénin Vi Bibi (enfants éveillés du Bénin en langue fon), membre du REPTA, a ouvert dans les villages de pêcheurs du sud Bénin 25 maternelles communautaires.

www.beninbibibi.com

RECIT

Classes de seconde chance au Niger

Par Mauricette PIEL

Fondatrice et présidente de l'association "Fredie - La vie au Niger"



L'association "Fredie - La vie au Niger" créée en 2004, a pour but essentiel de favoriser l'accès à l'éducation à tous les enfants au Niger.

L'origine du projet

Contactée par Gabriel Cohn BENDIT en 2005 pour financer et suivre deux classes, dans deux communes du Niger, l'une rurale, Diagourou, l'autre urbaine,

Ouallam, l'association séduite par le projet a fait une demande de subvention auprès du Conseil régional de Basse-Normandie pour réaliser ce projet nommé "classe de seconde chance" qui s'établissait sur quatre ans. La subvention a été accordée pour les quatre ans.

Le projet consiste à permettre la scolarisation des exclus du système scolaire gouvernemental.

Cette scolarisation est faite en alternance : un temps à l'école, un temps en apprentissage d'un métier.

L'apprentissage en classe (lecture, écriture, mathématiques....) se fait les deux premières années en langue maternelle avec apprentissage du français (langue officielle) à l'oral.

L'enseignant, issu de ces communes, reçoit une formation par un membre du "Groupe des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF)".

Le fonctionnement du projet

L'apprentissage d'un métier fait que dès la première année les élèves vont chez les différents artisans ayant accepté de participer au projet, choisissent le métier auquel ils souhaitent se former. Les années suivantes, ils vont chez l'artisan selon un calendrier établi avec l'enseignant.



Dans la cause de l'exclusion des élèves deux facteurs sont dominants : soit la non déclaration des enfants à la naissance (ils n'existent donc pas pour le gouvernement) soit la participation aux travaux domestiques qui empêche une régularité de fréquentation de l'école (retards, ...).

Donc, pour pallier ces deux difficultés, lors des quatre ans, les parents versent par petites mensualités le montant des frais d'un jugement supplétif, et lorsque l'élève quitte la classe, il est déclaré et peut accéder aux organismes gouvernementaux.

Il est convenu que l'élève qui a une tâche à faire à la maison, le signale à l'enseignant et arrive à l'école après avoir fait son travail domestique, ce qui lui permet de fréquenter l'école.

Les classes de seconde chance, ont pour avantage, par rapport aux classes gouvernementales d'être constituées d'effectifs raisonnables ; à Ouallam 50 élèves, à Diagourou 29 élèves.



Bilan

Ce projet s'est déroulé de septembre 2006 à juillet 2010.

Le bilan a été mitigé à Ouallam, l'enseignante des deux premières années a été recrutée par le gouvernement et les enseignants suivants n'ont pas vraiment réussi à dynamiser leur classe. Par contre, les artisans ont été enchantés des résultats et les élèves avaient bien appris leur métier.

Quant à Diagourou, les résultats étaient satisfaisants, tous les élèves maîtrisaient la lecture et l'écriture dans leur langue, 9 avaient bien atteint le niveau d'entrée en 6°, tous connaissaient le métier auquel ils s'étaient formés. Les parents satisfaits disaient qu'il fallait appeler

cette classe la classe des deux chances puisqu'elle permettait deux éventualités aux enfants.

Devant cette réussite, la municipalité a demandé de déplacer cette classe dans un autre village (Diagourou comprend 200 village), la politique du Conseil Régional en France ayant changé, les subventions ne sont plus attribuées à des associations mais à des coopérations décentralisées (communes à communes), l'association a accepté de financer cette deuxième classe, seulement si l'instituteur acceptait de changer de village, et de transporter le matériel dans cette nouvelle classe.

Pour des raisons politiques, la classe a commencé en septembre 2012.

Ces conditions réunies, ce sont 35 élèves qui ont suivi les quatre années de classe.

15 élèves ayant atteint le niveau, ont souhaité entrer en 6°. 17 ont souhaité entrer sur le marché du travail, 3 sont entrés en CM2 de l'école gouvernementale du village.

Devant cette réussite, la municipalité a souhaité reconduire cette classe dans un 3° village, dans laquelle 40 élèves sont scolarisés.

Des problèmes d'insécurité perturbent cette dernière année, le bilan de juillet 2019, laissait

pourtant entrevoir des résultats positifs.

L'enseignant, réserve des temps où les élèves qui maîtrisent la lecture en français, deviennent tuteur de camarades qui ont encore des difficultés en lecture. Il a été formé à l'utilisation de Technologie d'Information et de Communication, mais des problèmes d'accès à l'énergie, l'ont empêché d'utiliser un Tableau Numérique Interactif.



RECIT

Le centre socio-éducatif Imagine à Kaolack, Sénégal

Par Maria SCHNEIDER WILANE

Fondatrice et présidente de l'association Imagine Nord-Sud



L'association allemande Imagine Nord-Sud e.V. fondée en 2003, s'est décidée à pérenniser ses projets sur Kaolack et environs par la construction en 2012 d'un centre socio-éducatif à la périphérie de cette ville dont la population a

explosé depuis 20 ans, sans que les infrastructures suivent.

Le fonctionnement

A partir du constat fait au cours des années précédentes, des difficultés scolaires rencontrées par les élèves et des nombreux abandons



prématurés de scolarité qui s'en suivent, nous avons décidé avec nos partenaires des associations Imagine Kaolack d'agir en amont par la création d'un groupe préscolaire bilingue (wolof-français), et en aval par une formation de couture plus alphabétisation pour des jeunes filles et jeunes femmes à scolarité réduite.

Pendant quatre années, nous avons poursuivi et développé ces deux activités, avec un personnel motivé et stable, renforcé par de jeunes stagiaires dynamiques. Peu à peu, des parents d'élèves du groupe préscolaire commençaient à nous demander de poursuivre avec des classes d'école élémentaire. Cela rejoignait notre propre souhait de créer une école élémentaire bilingue, voyant que les résultats scolaires de notre quartier étaient catastrophiques, à l'image d'autres quartiers à classes pléthoriques.

Les difficultés d'apprendre

Il n'est pas facile pour un enfant d'apprendre à lire et écrire directement dans une langue qu'il ne connaît pas. C'est ce qu'on demande aux enfants au Sénégal, alors que la plupart des enfants sont socialisés dans une ou parfois deux langues locales, n'entendant que très occasionnellement parler français.

Dans ce contexte, se retrouver dans une classe de plus de 40 élèves - parfois même le double, gérée en "double flux", avec un peu plus de la moitié de l'horaire normal - c'est une gageure pour les enseignants et pour les jeunes enfants. Les élèves rêveurs ou peu motivés seront vite "dépassés", les mots étrangers seront répétés et recopiés sans compréhension et le contenu des cours restera mystérieux ou flou pendant longtemps...ou pour toujours.

Si le but de l'école n'est pas de former seulement une "élite", mais de donner **les connaissances et compétences de base** - sur lesquelles l'individu peut construire tout au long de sa vie - **à tous les enfants**, il faut que la transmission soit faite dans la langue quotidienne de leur environnement. Le français restant la langue officielle, commune à de nombreux pays en Afrique, et langue des études



secondaires et supérieures, il faut en même temps donner un maximum de chances d'acquérir les bases de compréhension et d'utilisation active de cette langue à tous les enfants.

Nos choix

C'est pour cela que nous avons opté pour un enseignement bilingue wolof-français dans notre école, en enseignant toutes les matières dans les deux langues, mais réservant lecture et écriture systématique en français pour la deuxième année, quand les élèves sauront déjà lire dans leur propre langue, pour faciliter cette acquisition et travailler la compréhension et l'expression orale en français avant d'"attaquer" l'écrit.

Les résultats

A la rentrée de 2016-17, nous avons commencé avec la première classe du cycle élémentaire le CI, ajoutant chaque année une nouvelle classe. Le succès de notre démarche - les enfants réussissent presque tous à lire en wolof au bout de la première année, alors qu'il faut habituellement trois à quatre années pour la plupart des enfants - a convaincu et attiré de plus en plus de parents vers notre école.

Plusieurs familles amenaient des enfants en grande difficulté - et parfois sur le point d'abandonner - dans notre école, alors qu'ils étaient dans des classes supérieures à nos plus grands. Nous avons alors ajouté un deuxième niveau à notre classe de CP pas très nombreuse, et ces élèves ont tous très vite

progressé, même en français, grâce à l'enseignement en wolof !

Entre-temps, d'autres élèves les ont rejoints, et nous avons maintenant cinq classes - CI, CP, CE1, CE2 et CM1 - après quatre années de fonctionnement, ce qui veut dire que l'année prochaine, le cycle élémentaire sera complet, et nous présenterons nos élèves de CM2 aux examens pour l'obtention du Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (CFEE) qui se fait en français seul.

Cette année, le Sénégal a également fermé les écoles dès que les premiers cas d'infection avec le covid19 sont apparus, et elles ne vont ouvrir que pour les classes d'examen (CM2, 3^e du collège et terminale du lycée) au début du mois de juin. La plupart de nos élèves venant de familles très modestes, il était impossible d'organiser une poursuite des cours par les moyens informatiques, et nous avons quelques craintes par rapport à la reprise. Mais nous pouvons compter sur la motivation de nos enseignants et de nos élèves, pour redémarrer avec énergie redoublée à la rentrée prochaine, car en plus de notre fonctionnement bilingue, nous avons su créer une ambiance de travail et de vie scolaire joyeuse et optimiste que nous comptons bien réactiver.



Quant à la formation d'adolescents et jeunes adultes, nous poursuivons les cours de couture, avec toujours plus d'options, cours de teinture, de fabrication d'objets artisanaux qui pourront être mis en vente dans le village artisanal où va démarrer prochainement notre projet de formation et vente pour et avec des personnes handicapées de Kaolack.

Sur nos deux lieux d'activité, la demande de formation et utilisation des moyens informatiques est grande et nous espérons commencer des cours dès la rentrée 2020-2021.

NORD-SUD

Echanges scolaires et éducation à la citoyenneté mondiale

Par Christophe LE ROHO

Inspecteur de l'Education Nationale, administrateur du REPTA

"Je considère que l'Afrique est tout simplement le continent central, global, incontournable car c'est ici que se télescopent tous les défis contemporains. C'est en Afrique que se jouera une partie du basculement du monde." Emmanuel Macron, 28 novembre 2017, Ouagadougou.

Une forte impulsion politique

Dans son discours le président de la république française souligne avec force le défi auquel les institutions doivent faire face pour gérer les changements profonds qui émergent depuis l'Afrique. Ainsi, le président Macron met en évidence la nécessité de passer à une nouvelle étape de la politique française de développement et de solidarité internationale. Tournée vers la jeunesse, en particulier celle du continent africain, la nouvelle

dynamique initiée par la France s'appuie sur cinq priorités gouvernementales dont l'éducation.

Une mission de modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité de la France (lettre de mission du premier ministre en date du 27 février 2018) a ainsi été confiée à Monsieur Hervé Berville, député des Côtes d'Armor. Cette réflexion a été concrétisée par la rédaction d'un rapport. Il s'intitule « *Un monde commun, un avenir pour chacun* ».

Dans le cadre de nos actions relevant du REPTA (Réseau Education Pour Tous en Afrique), nous avons eu l'opportunité et le plaisir de rencontrer Monsieur Hervé Berville en lien avec cette mission. Cet entretien fructueux nous a permis d'échanger sur la

problématique de la scolarisation de la jeunesse africaine, notamment la plus défavorisée, de partager notre vision sur les enjeux de l'éducation en Afrique subsaharienne et sur les moyens pour favoriser les interactions possibles entre structures scolaires et associatives des deux continents.

Dans son rapport (page 83), nous avons été particulièrement intéressés par l'une des propositions : « *Initier le prix Forum 2030 à destination des jeunes élèves* ». Dans notre présent article, nous nous appuyons sur cette idée pour tendre vers une éducation à la citoyenneté solidaire entre les jeunes africaine et française.

Comme il est bien mentionné dans le rapport, la jeunesse doit être la clé de voûte de la politique de partenariats car aucune solution durable pour les défis de demain ne pourra être envisagée sans une implication forte de cette partie de la population. L'action menée dans les pays partenaires doit bénéficier en priorité à la jeunesse et doit contribuer à la transformer en l'acteur moteur du changement.

En France, la sensibilisation de la jeunesse aux défis relatifs à la politique de partenariats et de solidarité internationale est un enjeu central de l'adhésion à long terme à cette politique publique.

La démographie galopante de l'Afrique et le dérèglement climatique plus visible encore depuis le continent africain, notamment autour du Sahel, en fait la zone de tous les défis des prochaines années. Comment impliquer ces jeunes si diverses et si éloignées sur les plans géographique et culturel ? Comment fédérer les organismes institutionnels et associatifs pour créer un dynamisme vertueux et tendre vers un monde commun plus respectueux des aspects écologiques et des cultures ? Ce continent gigantesque, de par sa diversité, porte en lui-même une très grande richesse culturelle qu'il convient d'appréhender de manière multicritères. Enfin, comment exploiter le numérique pour créer des ponts entre ces jeunes ? Le REPTA depuis sa création exploite le numérique comme levier pour enrichir la formation continue des enseignants notamment dans le réseau non formel et surtout répondre au défi démographique auquel le continent africain fait face.

Certes, des actions sont régulièrement conduites localement au sein des établissements scolaires mais elles sont très souvent dispersées. Elles reposent généralement sur des relations personnelles entre enseignants et sont impulsées de leurs propres initiatives. Ces actions sont trop

souvent ponctuelles et s'inscrivent rarement dans la durée. Il conviendrait de les conforter, mieux les stimuler, les coordonner et enfin les valoriser. Ainsi des appels à projets réguliers sur le plan national peuvent répondre à cette problématique, contribuant ainsi à toucher une bonne partie d'une génération d'élèves à condition que les personnels enseignants et leurs élèves soient accompagnés tant sur le plan organisationnel que pédagogique.

Le « *prix Forum 2030* » suggéré dans le rapport de Monsieur Berville vise cet objectif en récompensant les élèves lauréats d'un concours annuel d'idées ou d'un appel à projets sur un thème lié à la réalisation de l'Agenda 2030. La mise en œuvre de cette initiative serait un moyen concret de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la politique de partenariats et de solidarité internationale dans le cadre de leur parcours scolaire.

Comme il est indiqué dans le rapport des objectifs ambitieux pourraient être fixés afin d'impliquer chaque année au moins 1 000 écoles primaires, 500 collèges et lycées et 100 établissements supérieurs répartis sur l'ensemble des académies. Cette initiative déclinée à chaque niveau de scolarisation (primaire, collège, lycée) serait ce vecteur propice à

l'implication des élèves. Comme précisé dans le rapport, l'organisation d'un prix et du module scolaire lié à l'éducation au développement durable serait confié au ministère de l'Éducation nationale.

Des projets autour du développement durable

La circulaire du 27 août 2019 (MENE1924799) consacrée à la transition écologique « *Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030* » conforte cet élan. En effet, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse vise deux objectifs. Le premier est l'éducation de tous au développement durable et au respect de l'environnement. Le deuxième participe effectivement à cette transition en conjuguant les gestes quotidiens des élèves et des personnels et de l'effet de masse des 60 000 implantations. Ainsi, l'école doit être considérée à la fois un lieu où s'apprend l'engagement en la matière et un endroit exemplaire en matière de protection de l'environnement. Cette circulaire présente les actions concrètes et pérennes qui sont à mettre en place dès l'année 2019-20 au sein de chaque école ou établissement en faveur de la biodiversité : installations de nichoirs à oiseaux,

jardins ou potagers bio ... Elles sont autant de supports favorables à soutenir des projets pédagogiques en lien avec les contextes locaux. La généralisation des écos-délégués, la montée en puissance du tri sélectif et la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires et plus généralement des écoles labellisées E3D sont démultipliés par le renforcement de ces thématiques dans les programmes et diplômes.

En outre, cette circulaire comprend également une dimension européenne et internationale. Il convient donc de relier le local à l'international. En appréhendant le fait que les populations les plus vulnérables, également les premières affectées par les impacts du changement climatique, sont celles qui y ont le moins contribué, devrait donner encore plus de sens aux projets conduits au sein des écoles. En effet, l'acte individuel ne semble pas d'avoir d'impact alors que la somme de chacun d'entre nous à l'échelle d'un pays y contribue. Ainsi, les échanges scolaires avec des écoles ou des établissements en Afrique, notamment en zone subsaharienne, rendraient plus concret l'impact du changement climatique auprès des élèves français. Cette prise de conscience collective au sein des écoles et des établissements

renforcerait cette dynamique positive.

Une meilleure connaissance réciproque des cultures

La mise en lumière des connaissances et des compétences mobilisées par les élèves au travers de projets s'appuyant sur la diversité culturelle permettent de rendre également ces échanges scolaires encore plus efficaces.

Le Président Macron a impulsé l'évènement "*Saison Africa 2020*", qui vise la construction d'un regard différent des européens sur l'Afrique en s'appuyant sur la culture au sens large. Madame N'Goné Fall, sénégalaise et architecte de formation, est la commissaire générale de ce projet hors normes. En effet, ce temps, inscrit dans la récurrence des évènements annuels, ne concerne habituellement qu'un seul pays partenaire en lien avec la France. Cette fois 54 pays africains sont mobilisés simultanément. La commissaire de la « *saison Africa 2020* » désire faire dialoguer la France et le continent africain. Elle ambitionne de tisser des liens durables, favoriser des coproductions, développer les échanges et renforcer la coopération. Ainsi, la "*Saison Africa 2020*" devrait commencer à faire prendre conscience aux citoyens de



la France, avec ses 67 millions d'habitants, qu'ils auront face à elle le 1,2 milliard d'habitants du continent le plus jeune de la planète.

Face à la crise sanitaire et à l'évolution de l'épidémie du Covid-19 en France et sur le continent africain, la Saison Africa2020, prévue du 1er juin à fin décembre 2020 sur tout le territoire français, a dû être reportée. Elle se tiendra désormais de début décembre 2020 à juillet 2021.

Projet panafricain et pluridisciplinaire, il est centré sur l'innovation dans les arts, les sciences, les technologies, l'entrepreneuriat et l'économie. L'éducation sera une question transversale pour le partage et la transmission de savoirs. Cette « saison » inédite favorisera les

mobilités, mettra à l'honneur les femmes dans tous les secteurs d'activité et ciblera en priorité la jeunesse. L'ambition d'Africa 2020 est de créer un mouvement d'émancipation global à travers un engagement durable bâti autour des valeurs de la citoyenneté.

Par conséquent, les classes des écoles maternelles et élémentaires sont invitées à participer à l'appel à projets sur le thème « Afrique - aujourd'hui, demain ». Ce thème propose aux élèves de travailler sur la modernité du continent africain, sur les liens contemporains entre la France et l'Afrique et à imaginer ceux de demain. Les travaux présentés par les classes d'écoles maternelles peuvent porter sur la diversité du continent africain, des modes de vie et de leur modernité, autour de projets en musique, en

arts plastiques ou en sciences. Les élèves d'écoles primaires peuvent aborder les questions de la pluralité de l'Afrique et de sa modernité autour des arts/arts de vivre ; de la modernisation des territoires et des sociétés africaines ; du développement et des enjeux écologiques d'un continent en pleine croissance ; du sport ; etc.

Tous ces appels à projets et leurs natures sont porteurs d'espoirs. Mais comment créer de l'interactivité avec les élèves africains, au XXI siècle ? Les outils numériques sont indispensables pour construire des échanges dynamiques et plus largement la relation partenariale entre les élèves et leurs enseignants au-delà des frontières.

Quels outils numériques ?

Les ENT (espaces numériques de travail) sont bien présents dans les lycées et collèges mais peu nombreux dans les écoles primaires françaises. La période de confinement a permis de mettre en évidence leurs utilités. Pour le premier degré, des ENT comme ONE ou Beneylu School contribueraient efficacement à rapprocher non seulement les protagonistes en partageant leurs cultures respectives par le biais de productions mais seraient un levier de progrès sur le plan didactique pour les enseignants africains et

réciroquement. Un même ENT partagé entre deux écoles situées sur deux continents différents est réalisable et faciliterait les dépôts de travaux d'élèves (sous forme de vidéos, podcasts, documents textuels) et plus largement les échanges.

L'usage des classes virtuelles, comme Zoom par exemple, a démontré sa pertinence pour préserver l'interactivité entre élèves, notamment lors de la période de confinement.

En outre, l'exploitation du support de la voix est un excellent moyen pour créer de l'interaction entre élèves situés à distance. L'outil le plus adapté semble être la webradio accessible très facilement sur le web. De plus, les contenus sous forme de podcasts peuvent être écoutés de manière synchrone ou asynchrone après un téléchargement de l'émission. Cette souplesse d'utilisation est assurément un atout par rapport à la vidéo plus lourde à télécharger.

D'autres supports plus adaptés aux écoles de brousse existent et permettraient de construire des correspondances scolaires. L'ONG ED4Free avec laquelle nous avons établi un partenariat exploite une technologie simple et robuste à partir d'un nano serveur Raspberry. Le kit comprend un vidéo

projecteur, le nano serveur Raspberry, une tablette ainsi qu'un panneau solaire. Le dispositif offre un usage en mini-réseau grâce à une connexion wifi, permettant d'y connecter quelques tablettes en simultané. Afin de diffuser les travaux des élèves, il suffit de se connecter sur un hotspot internet et d'exploiter l'espace d'échange sur le net réalisé par l'ONG à cet effet.

Conclusion

Tous ces appels à projets et leurs natures sont porteurs d'espoirs. Cependant, peut-on se limiter à des annonces nationales puis transmises par les canaux habituels de communication pour atteindre pleinement les établissements et surtout les apprenants ? Probablement pas. Cela passe par une implication sans faille des institutions et de ses acteurs mais également de la société civile la plus large possible, notamment la diaspora africaine qui devrait offrir un rôle entraînant à l'ensemble des acteurs mobilisés. Par conséquent et par territoire, il conviendrait de fédérer de manière plus prononcée l'ensemble des partenaires du monde éducatif et associatif en s'appuyant le cas échéant sur les collectivités. Se pose avec acuité la problématique de la complexité de la coordination de ces nombreux acteurs. Nous ne doutons pas que l'évènement "Saison Africa 2020"

sera à la hauteur des attentes des jeunes françaises et africaines dont les valeurs d'humanités seraient leurs socles pour un avenir commun.

Références

- Rapport de Monsieur le Député Hervé Berville : *"Un monde commun, un avenir pour chacun"* https://www.herveberville.fr/api_website_feature/files/download/5211/Rapport-modernisation-de-l-APD-Herve-Berville.pdf
- Site Saison Africa 2020 : <https://www.saisonafrica2020.com/fr>
- Transition écologique Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable -EDD 2030 : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/08/cir_44846.pdf



LE REPTA AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Un devoir accru de mobilisation

Par Guy MENANT²⁷

Le REPTA : un autre modèle éducatif

"L'Afrique subsaharienne : c'est là que la situation est la plus dramatique"

Le REPTA - Réseau Education Pour Tous en Afrique - a fondé son engagement au début des années 2000 sur ce constat concernant l'éducation. Il s'est donc créé pour accompagner des expériences innovantes susceptibles d'intégrer les exclus, de réduire les lourdes inégalités et d'améliorer l'efficacité très insuffisante de l'enseignement.

Pour cela il s'est résolument écarté du modèle dominant hérité de l'école française, fondamentalement inadapté aux objectifs de l'éducation pour tous pour des raisons linguistiques, culturelles, sociales et matérielles.

Ces expériences ont montré qu'il était possible de trouver des solutions

convaincantes. Mais le modèle initial continue à s'appliquer de façon très majoritaire dans les écoles institutionnelles. Des progrès quantitatifs ont certes été accomplis par les systèmes éducatifs des pays, mais ils sont très insuffisants : l'Afrique subsaharienne représente encore plus de la moitié des enfants non scolarisés en âge de suivre l'enseignement primaire. En outre, moins de la moitié de ceux qui ont atteint la 6^e année d'études maîtrisent les compétences minimales attendues (voir l'article de Mamadou Ndoeye dans ce numéro).

De nombreuses questions

Le REPTA se trouve donc aujourd'hui devant de nombreuses questions.

Les motifs de son engagement sont certes toujours aussi prégnants : de fait, l'éducation pour tous ne progresse pas. Mais cela conduit à s'interroger plus largement sur ce

²⁷ Ancien inspecteur général de l'Education Nationale - secrétaire du REPTA



constat d'autant plus décevant que la première décennie de ce siècle a été plutôt plus favorable que la période actuelle, qui voit se superposer crises et signaux d'alerte.

Par ailleurs les conditions ont beaucoup changé, de nouvelles causes d'exclusion scolaire sont apparues et vont s'amplifier. Parallèlement, deux des axes de travail du REPTA sont à présent plus largement reconnus et pris en main par les systèmes éducatifs institutionnels de plusieurs pays : d'une part l'utilisation des langues maternelles dans les premiers apprentissages, notamment lecture et écriture, d'autre part l'utilisation des outils et ressources numériques.

Nous allons voir ces différents points qui structurent actuellement la

réflexion interne du REPTA et les pistes d'action qui sont envisagées.

Agir, où et comment ?

Avant toute chose, rappelons que le REPTA a été conçu comme un réseau.

Sa fonction est de faire émerger, au profit de l'éducation pour tous en Afrique subsaharienne, des convergences de points de vue et des synergies possibles entre différentes structures et organismes publics, de la société civile et du milieu des entreprises.

Cela s'est traduit concrètement par :

- la réalisation de rencontres et de colloques, de réunions de travail en France et en Afrique ;
- la finalisation de partenariats avec des associations, des institutions,

des collectivités territoriale, des entreprises.

En faveur des exclus de l'éducation

Les actions qui se sont mises en place ont concerné des structures éducatives africaines engagées dans l'accueil des exclus de l'éducation : enfants des rues, jeunes déscolarisés, adultes sans formation et notamment les femmes. Parmi les exclus il faut aussi compter les jeunes enfants qui n'ont pas encore l'âge officiel d'entrée à l'école primaire et ne sont pas pris en charge par des dispositifs préscolaires.

Ces structures sont dues à des initiatives de la société civile : communautés villageoises, associations locales ou régionales...

En éduquant les publics qui ne peuvent bénéficier de l'école institutionnelle, elles contribuent à diminuer le taux de non scolarisés ; mais leur impact quantitatif est difficile à estimer, car beaucoup d'entre elles échappent aux statistiques officielles.

Ces structures relèvent de ce qu'il est convenu d'appeler le secteur non formel de l'éducation. Elles ne dépendent pas de la hiérarchie du ministère de l'éducation et peuvent donc se libérer des programmes et des cadres d'organisation. Leurs possibilités d'adaptation et d'innovation sont donc bien

supérieures à celles du secteur formel des écoles publiques.

Outre qu'elles augmentent quantitativement l'offre d'éducation ou de formation, voire constituent dans certaines zones rurales la seule existante, elles ciblent spécifiquement les publics les plus défavorisés qui ne pourraient supporter les frais de scolarité, non nuls même lorsque l'enseignement public est gratuit.

Un enseignement non formel

Cet enseignement non formel, désigné par certains organismes comme enseignement privé à but non lucratif, confessionnel ou non, fonctionne grâce à une recherche constante de partenaires financiers et au soutien de donateurs et d'associations étrangères (des exemples de structures de terrain soutenues par des associations françaises membres du REPTA sont décrits dans ce numéro).

De ce fait le secteur non formel est d'une extrême diversité, allant de structures plutôt indigentes à des écoles d'un niveau d'équipement et de qualité d'enseignement très sensiblement supérieurs à celui du secteur public.

Dans la plupart des pays un service du ministère de l'éducation est chargé de cet enseignement non formel. Il n'a généralement pas autorité sur ces structures mais peut jouer un rôle



important d'accompagnement et de formation des éducateurs. Cependant le budget de ce service est souvent insuffisant pour une action en profondeur. Par ailleurs, le secteur non formel de l'éducation est quasiment inconnu des programmes de coopération internationale et souvent n'est pas intégré parmi les bénéficiaires des dispositifs d'appui.

Pour toutes ces raisons, le REPTA a focalisé son action sur le secteur non formel de l'éducation : contribution directe à la prise en charge des exclus de l'éducation, réponse adaptée à un besoin local évident, conception souvent collaborative et communautaire, plus grande liberté

d'expérimentation d'innovations, ouverture systématique au partenariat.

Un réseau international

Et de ce fait, le REPTA a tissé un réseau de partenaires du secteur non formel de l'éducation dans plusieurs pays : Bénin, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal. Dans plusieurs de ces pays, les associations et ONG concernées se sont même organisées en un REPTA local.

C'est cet engagement convaincu auprès du secteur non formel de l'éducation qui constitue l'originalité du REPTA. Et parce qu'il répond ainsi

à un besoin, il justifie pleinement la poursuite de son action.

Une mission d'accompagnement et d'animation

Le REPTA n'a pas vocation à apporter de soutien financier à ses partenaires africains. Sa mission est d'identifier et de suggérer des solutions, de faciliter les échanges entre pairs et la mutualisation, d'accompagner l'évolution des méthodes et des outils pédagogiques.

Colloques et formations

Cela s'est fait par l'organisation de colloques dans les pays, notamment au Niger, au Burkina Faso, au Bénin. Cela s'est également réalisé lors de missions de terrain, au contact des éducateurs et de leurs élèves. Des sessions de formation ont été très souvent assurées lors de ces missions.

Ces formations étaient centrées sur l'expérience conduite par le partenaire de terrain. Au Niger, par exemple, l'apprentissage de la lecture en langue maternelle a été au cœur des "classes de la seconde chance", qui récupéraient avec un succès très significatif des enfants déscolarisés.

Proposition d'outils numériques

Dans tous ces pays, le REPTA a proposé l'utilisation des outils numériques pour enrichir l'acte

pédagogique, souvent dépourvu de tout support, par des documents sonores et visuels, grâce à un ordinateur portable et un vidéoprojecteur. Un tableau interactif était fourni pour impliquer directement les élèves et les familiariser à la manipulation de l'informatique. Le tableau interactif permettait aussi d'éviter que l'enseignant - éducateur reste rivé au clavier de son ordinateur, défaut bien identifié de l'utilisation d'un ordinateur par le maître jusqu'à l'apparition des tablettes.

Evaluation des pratiques

Ces missions permettaient aussi un suivi et une évaluation de l'évolution des pratiques suite aux formations qui ont précédé. En ce qui concerne les supports numériques, elles ont montré clairement les limites de l'appropriation d'un outil technique pour un usage quotidien autonome... Des sessions de formation régulières auraient été nécessaires. Quelques formateurs potentiels avaient été identifiés sur place, mais rapidement d'autres problèmes sont apparus : difficultés de maintenance et déficit de ressources pédagogiques adaptées au contexte local. Les missions sur le terrain sont indispensables...

De nouveaux défis

Les associations membres du REPTA, qui ont leurs propres sources de financements, notamment du fait de leur ancrage territorial, ont pu continuer à assurer des missions régulières auprès de leurs partenaires de terrain. Mais l'insécurité grandissante au Burkina Faso, au Mali et au Niger a depuis ces dernières années restreint voire interdit l'accès aux villages où sont situées les structures éducatives concernées. En outre, depuis la pandémie de COVID19 les déplacements internationaux resteront certainement soumis à des contraintes, même après la reprise des transports aériens ; la réticence des populations à accueillir des étrangers subsistera aussi, à juste titre.

De son côté, le REPTA a rédigé un projet de centres ressources qui auraient garanti l'autonomie du réseau local de structures éducatives non formelles. Les animateurs de ces centres auraient pris le relai de l'action du REPTA en apportant conseils et maintenance, en organisant la mutualisation et la production collaborative de supports pédagogiques, notamment numériques. Ces animateurs auraient reçu une formation initiale et une petite équipe éditoriale aurait été mise en place. Le REPTA aurait notamment mis à disposition la banque numérique d'images et de

sons qui avait été réalisée il y a quelques années pour un logiciel d'appui à l'apprentissage de la lecture dans plusieurs langues nationales présentes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

Pour le moment, ce projet n'a pas été retenu par les structures de financement sollicitées. Du fait de sa vocation de réseau national et international, le REPTA a d'abord contacté l'Agence Française de Développement, qui a conseillé de s'associer à d'autres organisations pour présenter un projet porté en commun.

Une opération pilote ponctuelle centrée sur la ville de Kaolack au Sénégal a été présentée à la municipalité d'une ville importante engagée depuis longtemps dans des partenariats avec Kaolack. Mais cette fois l'écueil a été l'absence d'implantation sur le territoire de la collectivité française.

D'autres projets plus modestes ont été proposés en collaboration avec des associations membres du REPTA. Un des obstacles a alors été la difficulté de garantir un autofinancement à terme de l'action sur place permettant une pérennisation du dispositif.

Continuer autrement

Fondamentalement, le REPTA doit renouer avec sa vocation initiale de



rassembler et de fédérer les différentes catégories de partenaires qui sont indispensables à l'aboutissement d'une idée : les structures de terrain africaines qui expriment le besoin manifeste, les institutions nationales concernées, les associations et ONG qui proposent des solutions, les organismes de financements et mécènes.

Campagne de communication

Une campagne de communication externe est donc en cours de conception. Elle reposera sur des sessions de réflexion en présentiel, sur le modèle de celles qui ont construit le réseau initial du REPTA. Elle sera centrée sur des questions

fortes, comme le constat de la persistance de la non scolarisation et de l'analphabétisme, des freins qui persistent à l'utilisation des langues nationales en préalable à un véritable bilinguisme pérennisant la pratique du français et de la méconnaissance du rôle crucial que peut jouer le secteur non formel.

Par ailleurs, pendant le confinement sanitaire général de ce printemps 2020, les plateformes de débat à distance sont devenues d'usage courant. Les débats pourront aussi se réaliser sous cette forme, d'organisation plus simple et plus facile à intégrer dans les agendas des partenaires.

Un portail de ressources

Parallèlement, le site du REPTA devient un portail de ressources pour tous ceux qui sont intéressés par l'éducation pour tous en Afrique : documents de référence, liens vers les grandes institutions internationales, exemples de pratiques, supports pédagogiques... Pour surmonter les obstacles qui rendent très difficile l'organisation de missions, une plateforme de formation a été créée sur un site Moodle ; un premier module a été mis à disposition des responsables d'associations, apportant une série d'outils de pilotage dans le cadre d'un parcours de formation en autonomie.

Des centres de ressources

Pour cela, les missions sur place restent indispensables.

Le REPTA s'appuie donc sur les missions récentes, les relations étroites et les contacts directs que ses associations membres ont maintenus avec leurs partenaires africains.

Le REPTA maintient ainsi son projet de réseau multi-pays de centres ressources sous forme coopérative pour les animateurs des structures de l'éducation non formelle d'Afrique subsaharienne. Deux sites pilotes sont envisagés avec deux associations membres du REPTA :



- Au Bénin avec l'association *Bénin Vi Bibi*, en appui du centre éducatif communautaire déjà existant à Séougbato qui accueille les écoliers et collégiens en fin de journée pour leurs devoirs ; des formations y sont réalisées pour les femmes du village (alphabétisation, santé, régulation des naissances, gestion) et pour former aux gestes de premier secours ;
- Au Sénégal avec l'association *Imagine Nord-Sud*, au centre socio-éducatif non formel de Kaolack qui accueille des enfants exclus et des handicapés pour une scolarisation pré-primaire et primaire et des jeunes filles pour des cours de couture.

L'apport initialement prévu du REPTA est une formation accrue d'un ou plusieurs formateurs et un complément d'équipement numérique, mais il sera de fait construit avec les responsables de ces centres lors de réunions de travail à distance en septembre 2020.

Des contacts sont en cours pour qu'une plateforme plus large d'organisations porte le projet et le propose à nouveau aux bailleurs de fond, notamment l'AFD.

Des radios interactives

Une autre piste d'action est actuellement explorée. Les enfants des zones exposées au terrorisme constituent dans plusieurs des pays où intervient le REPTA, Burkina Faso, Mali et Niger une nouvelle catégorie d'exclus de l'éducation. Un de nos membres, inspecteur responsable d'une circonscription d'enseignement du premier degré en Bretagne a accompagné l'expérimentation d'une webradio dans des écoles puis comme support de continuité pédagogique lors du confinement sanitaire de ce printemps.

Le plus intéressant est la possibilité d'articuler un studio de webradio mobile, une radio hertzienne traditionnelle et les réseaux téléphoniques pour installer des sessions de radio interactive.

Un projet pourrait être construit avec des partenaires du Burkina Faso, où les émissions de radio interactives sont une tradition très établie. Des émissions scolaires pourraient être diffusées à destination des réfugiés du Niger dont les écoles ont été fermées sous la menace des activistes (voir dans ce numéro l'article de Mamadou Ndoye : « Boko haram »



signifie « l'école occidentale est un péché »). Les postes de réception radio sont nombreux et à portée de tous. Dans les endroits les moins exposés des sessions à distance pourraient ainsi être organisées, et les téléphones permettraient des interactions avec l'animateur de l'émission.

Le même inspecteur a impulsé des échanges entre des élèves d'une école de sa circonscription bretonne et du centre socio-éducatif de Kaolack au Sénégal. Des documents illustrant des spécificités culturelles, des caractéristiques environnementales sont mis en commun sur un site internet.

Ces relations sont incontestablement à développer, voire à systématiser. Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui doivent apprendre à se connaître, à comprendre leurs différences, à se sentir collectivement impliqués dans l'émergence d'un monde résolument et nécessairement solidaire : voir dans ce numéro la proposition d'une éducation pour une citoyenneté mondiale.



RENCONTRE AVEC...

Roland Daval



Les textes en italique sont extraits du projet associatif du REPTA

Roland, je t'ai connu quand tu étais délégué général des Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF), puis plus tard lorsque tu as pris la responsabilité de la sélection et de la formation des volontaires pour le développement à l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), mais comment et quand as-tu croisé le chemin du REPTA ?

Effectivement, nous avons l'un et l'autre exercé des responsabilités

importantes dans la vie associative et tout particulièrement dans le Scoutisme au regard duquel je me sens personnellement très redevable. Si je n'avais pas croisé les Eclaireuses et Eclaireurs de France lors des quatre années que j'ai passé dans ma jeunesse à l'école normale d'instituteurs et si on ne m'y avait pas permis de prendre très tôt des responsabilités, je n'aurai sans doute pas eu la chance de donner un même sens à ma vie et de me

réaliser dans une carrière professionnelle passionnante car riche avant tout de relations humaines.

Il faut également rappeler que le Scoutisme a été particulièrement impliqué dans la création et l'animation de l'AFVP, d'où l'occasion pour toi comme pour moi d'une passionnante aventure dans la coopération et la solidarité internationale.

J'ai d'ailleurs croisé le chemin du REPTA au titre des fonctions que j'occupais alors à l'AFVP en tant que directeur du volontariat. En effet, Gabriel COHN BENDIT, que je connaissais par ailleurs de longue date pour avoir travaillé avec lui dans divers groupes de travail et commissions consacrés à la solidarité internationale, a sollicité l'AFVP pour qu'elle s'implique avec d'autres associations dans la création du REPTA.

J'ai donc représenté l'AFVP et me suis rapidement impliqué dans la construction du projet en pilotant entre autres la rédaction des statuts de l'association et sa charte constitutive.

Engagé dans le REPTA et ses projets, lorsqu'en 2007 j'ai cessé mon activité professionnelle, j'ai poursuivi cet engagement à titre personnel et

assume actuellement la fonction de trésorier du réseau.

Qu'est-ce qui t'a intéressé dans le projet associatif du REPTA ?

Le double défi que s'est fixé le REPTA m'a tout à fait intéressé :

- Agir et mobiliser des moyens humains et financiers pour contribuer à l'accès à l'éducation pour tous en Afrique subsaharienne, dans des pays que je connaissais au regard des missions qui étaient les miennes à l'AFVP.
- Développer des partenariats et travailler en réseau, animer un réseau pour agir au service de cette mission.

Naturellement, compte-tenu de ma formation initiale d'enseignant et des responsabilités associatives que j'ai exercées, notamment dans le Scoutisme, j'ai immédiatement partagé ce que le REPTA affirme comme première priorité dans son projet éducatif : *"La mère de toutes les réformes, c'est l'éducation pour un développement économique vertueux, un développement de l'esprit critique. Une population éduquée permettra également d'avoir une natalité mieux maîtrisée et désirée, d'être mieux armés pour faire face aux problématiques de*

santé, d'éviter les pièges de l'obscurantisme, pour, in fine, viser et vivre un monde en paix"²⁸.

Un autre choix important du REPTA que j'ai également partagé, c'est d'agir en direction des exclus de l'école, quelles qu'en soient les raisons et qui sont très et trop nombreux :

- *"Les ruraux, parce que les villages sont trop isolés et trop éloignés pour pouvoir regrouper les enfants dans une école".*
- *"Tous les enfants qui travaillent. Certains enfants scolarisés quittent prématurément l'école sans les compétences de base notamment sans avoir appris à lire, pour des raisons diverses (travailler, garder les enfants les plus jeunes de la famille), d'autres n'ont jamais été à l'école et travaillent pour vivre et survivre."*
- *"Les filles, qui pour des raisons culturelles sont le sous-groupe le plus important des enfants qui travaillent."*
- *"Les enfants d'âge préscolaire, dont la prise en charge précoce prépare les apprentissages notamment linguistiques et libère les jeunes mères qui peuvent ainsi suivre des séances de formation et*

avoir des activités sources de revenus."

- *"Les adultes qui n'ont pu pendant leur enfance fréquenter l'école. Ils ont besoin d'accéder à la lecture et l'écriture."*
- *"Les enfants des rues, catégorie qui se développe dans les grandes villes d'Afrique, comme dans le reste du monde. Souvent, ils refusent l'école mais veulent apprendre à lire et écrire."*
- *"Les enfants des zones en crise ou réfugiés déplacés pour cause de terrorisme, de guerre ou de dérèglement climatique"*.

Le REPTA est un réseau. Quelles sont donc ses méthodes d'intervention ?

Face aux défis que pose l'accès à l'éducation pour tous, agir seul dans son coin même avec qualité, ne permettra pas d'atteindre des objectifs raisonnables et pertinents.

Rechercher des complémentarités, agir ensemble mais dans le respect de valeurs et d'objectifs partagés ce qui n'exclut pas, bien au contraire, les spécificités de chacun, partager des expériences et promouvoir les réussites sont autant de missions que le REPTA s'est fixé en développant un réseau d'acteurs divers : associations, collectivités territoriales, entreprises

²⁸ Les textes en italiques sont extraits du projet éducatif du REPTA.



et fondations d'entreprises, personnes physiques, et ceci en France comme dans des pays d'Afrique où des structures diverses partagent le projet du REPTA.

Après plus de 15 années d'expérience, force est cependant de constater que ce défi d'un travail en réseau est loin d'être encore une réalité même si de nombreuses expériences attestent du bien fondé d'un tel choix et qu'il est toujours d'actualité de relever ce défi en desserrant de nombreux freins, en particulier :

- Travailler en réseau et en partenariat, c'est pouvoir consacrer du temps homme et des associations s'appuyant sur leurs seuls bénévoles ne trouvent

pas toujours les forces nécessaires. C'est aussi le cas du REPTA lui-même qui a pu agir avec plus de vigueur lorsqu'il a disposé pendant quelques années de la mise à disposition d'un enseignant par le ministère de l'éducation nationale en France.

- Ce temps homme, surtout quant il est bénévole, est difficile à faire prendre en compte dans les coûts d'un projet même si le bénévolat peut-être valorisé. Le REPTA qui se voulait d'abord être un réseau a dû s'impliquer comme opérateur de projets pour trouver les financements nécessaires à la mise en œuvre de ses missions, mais trop souvent au détriment du temps à consacrer au

développement et à l'animation d'un réseau et au faire valoir des actions de ses membres.

- Cette situation est encore plus vraie dans les pays africains où ce sont créés des REPTA qui, faute de ressources, sont en difficulté pour mieux agir ensemble.
- L'organisation des politiques territoriales en France, à titre d'exemple la réforme des régions, pèsent sur le travail d'un réseau national, les orientations en matière de coopération n'intégrant que peu les questions d'accès à l'éducation et les projets présentés par le REPTA étant souvent considérés comme non recevables car l'association n'ayant pas son siège dans la région.
- S'agissant des entreprises, leur engagement dépend d'abord de la volonté de dirigeants qui veulent que soit assurée la responsabilité sociale de l'entreprise. Des dirigeants engagés changent et souvent tout est à reconstruire. Les fondations d'entreprises, et c'est naturellement leur choix le plus strict, définissent leurs propres champs d'intervention qui ne croisent pas toujours les questions d'accès à l'éducation.

L'Afrique, et particulièrement l'Afrique de l'Ouest francophone, se heurte à de très grandes difficultés pour accueillir tous les enfants dans le système scolaire. Quelles sont les causes de cette situation, à ton point de vue, et comment le REPTA peut-il contribuer à l'émergence de solutions nouvelles ?

Au-delà des moyens financiers et humains qui sont toujours à mobiliser avec le concours de la communauté internationale, dans de nombreux pays le modèle éducatif et les pratiques pédagogiques doivent être réinterrogés, ce qui devrait d'ailleurs partout naturellement se faire.

Seul le système officiel de l'éducation nationale ne pourra y parvenir, l'Afrique subsaharienne devant par ailleurs fournir une éducation de base à un nombre sans cesse croissant de jeunes.

Mobiliser des acteurs de l'éducation non formelle aux côtés de l'école est une nécessité. Certains pays africains ont d'ailleurs créé des ministères de l'éducation non formelle.

Pour apporter sa contribution au développement de l'éducation pour tous en Afrique, le REPTA, acteur de l'éducation non formelle, a retenu divers modes d'action :

- *"Participer, dans le respect et en complémentarité des politiques*

publiques, au développement de l'éducation de base et de la formation professionnelle et technique."

- *"Favoriser la mise en réseau d'acteurs de natures diverses (organisations de solidarité internationales, entreprises, collectivités locales, institutions publiques et parapubliques) intervenant ou souhaitant intervenir dans le champ éducatif."*
- *"Organiser des débats entre membres et créer des liens avec d'autres réseaux existants pour l'éducation pour tous (en particulier réseaux africains)."*
- *"Proposer des pistes de travail, en particulier pour des approches alternatives."*
- *"Favoriser, faire connaître et valoriser des expériences concrètes et y participer le cas échéant."*
- *"Contribuer à la mise en relation d'acteurs de natures diverses afin qu'ils conduisent ensemble des projets."*
- *"Emettre des avis, des conseils, en réponse à des sollicitations".*

Les pays africains qui sont pauvres et manquent de ressources ont-ils les moyens de généraliser l'accès à une école correspondant au modèle importé par la colonisation ou bien

faut-il inventer d'autres modèles d'école représentés par exemple par les écoles communautaires ?

Outre les ressources insuffisantes ou non affectées prioritairement à l'éducation, le modèle importé par la colonisation doit être réinterrogé car il ne démontre pas sa pertinence et son efficacité.

A titre d'exemple, le REPTA s'est mobilisé pour la mise en place d'un enseignement bilingue : apprendre les basiques, écriture et lecture, dans sa langue natale (toutes les langues locales africaines ont été traduites à l'écrit par des linguistes) et introduire progressivement, d'abord à l'oral, le français qui est la langue officielle. L'impact particulièrement positif sur les résultats scolaires des enfants et leur maintien dans un cursus éducatif n'est plus à démontrer. Si ces pratiques pédagogiques se développent dans de plus en plus de pays beaucoup reste encore à faire.

"Les enseignants sont en général réduits au rôle d'exécutant pédagogique. Il serait important qu'ils s'organisent en mouvements pédagogiques pour inventer l'école qui convient au milieu socioculturel dans lequel elle est implantée. Ce qui suppose aussi un soutien, car faire vivre un mouvement avec un bulletin, des réunions, pose des problèmes très difficiles à surmonter sans aide".

“Le déploiement des technologies de l’information et de la communication peut être un levier puissant pour améliorer très sensiblement la qualité et l’efficacité de l’enseignement et des formations. Suivant les endroits, différents moyens peuvent être mis à contribution. Des centres ressources peuvent donner accès à internet pour télécharger des supports pédagogiques, permettre d’échanger avec des pairs ou des formateurs, d’emprunter du matériel. L’électrification des classes par panneaux solaires peut alimenter ordinateurs portables, vidéoprojecteurs à LED, voire tableaux numériques interactifs. Pour

ces trois types d’équipement existent des solutions adaptées au contexte.

La généralisation des réseaux de téléphonie mobile ouvre également d’importantes possibilités. Pour les publics très isolés, plusieurs médias peuvent ainsi être combinés : téléphone, radio hertzienne et webradio pour créer des sessions interactives ».

Le REPTA s’attache à aider les enfants exclus de l’école, c’est-à-dire les enfants déjà engagés dans le travail artisanal ou agricole à cause de la pauvreté des parents. Comment créer des structures d’enseignement capables



d'apporter un enseignement à cette catégorie d'enfants. Quelle est l'expérience du REPTA dans ce domaine ?

Au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal, au Bénin, à Madagascar, ..., le REPTA a soutenu des projets prenant en compte la réalité d'un territoire et de ses habitants : s'adapter au rythme de la vie saisonnière, développer des projets de classes itinérantes accompagnant le nomadisme, travailler avec des artisans locaux pour

"Pour ceux qui travaillent il faut des dispositifs en dehors des heures de travail, ou pour les enfants des rues à des heures très variées. Il serait nécessaire de mettre en place des petites unités pédagogiques adaptées à ces besoins spécifiques, pour qu'il puissent accéder à l'éducation pour tous et qu'ils aient ainsi les moyens d'agir pour bénéficier de meilleures conditions de travail, d'hygiène et de sécurité. Pour les filles, afin qu'elles puissent se libérer de certaines tâches comme la garde des enfants, imaginer des garderies d'enfants dont elles auraient la charge à tour de rôle, ce qui les libérerait à d'autres moments pour aller en classe".

J'ai lu dans les documents du REPTA une référence à l'enseignement mutuel qui se pratiquait en France au XIXe siècle et qui pourrait être

une solution pour gérer des classes de 100 élèves telles qu'elles existent parfois en Afrique. Cela m'intéresse parce que cela correspond à l'utilisation du tutorat de pair à pair pratiqué par exemple dans les classes Freinet, une approche coopérative. Est-ce que cela correspond à une pratique du REPTA ou de ses partenaires ? Pratiquez-vous d'autres approches coopératives ? Comme nous l'avons noté dans le numéro 3 d'Approches Coopératives consacré à la réforme de l'enseignement, aujourd'hui l'école a tendance à adopter des méthodes qui étaient jusque là l'apanage de l'éducation non formelle, c'est-à-dire des mouvements de jeunesse comme les EEDF. Je pense au travail en équipe, au tutorat de pair à pair, aux activités de découverte dans l'environnement, à la participation des élèves à la détermination des objectifs, au choix des activités, à l'évaluation des résultats. Le REPTA s'est-il engagé dans cette direction ? A-t-il pu s'appuyer sur l'expérience de mouvements d'éducation non-formelle comme le Scoutisme pour renforcer la qualité de l'enseignement ?

Dans son projet éducatif, le REPTA qui agit dans le secteur de l'éducation non formelle formule ainsi sa propre vision pour agir au service de l'éducation pour tous :

"Les classes des grandes villes continueront à avoisiner ou dépasser les 100 élèves.

Si une classe de 100 en cours préparatoire paraît une folie, une classe de cent avec 25 grands, 25 petits et 50 moyens, que l'on diviserait en cinq groupes de vingt comprenant 5 grands, 10 moyens et 5 petits peut permettre un travail où l'instituteur s'appuie sur les grands pour travailler avec les petits. C'est ce qu'au 19^{ème} siècle on a appelé l'enseignement mutuel et que l'on qualifie aujourd'hui de classes multigrades. De nombreux pays les utilisent dans les zones rurales".

Les expériences qui sont présentées dans ce numéro d'Approches Coopératives au Niger, au Bénin, au Sénégal illustrent l'engagement d'associations membres du REPTA. Si les projets ne s'appuient pas strictement sur une forme coopérative, le choix associatif retenu est d'une grande proximité et tous les acteurs impliqués dans les projets : enseignants, éducateurs, artisans, techniciens divers, ..., y sont pleinement associés comme auteurs et acteurs indispensables à la réussite de tels projets.

Par ailleurs tout ceci s'appuie sur l'expérience des femmes et des hommes qui sont investis dans le REPTA et qui sont tous issus et impliqués dans la vie associative et notamment l'éducation populaire

dont le Scoutisme. C'est cette expérience qui fait la richesse des actions mises en œuvre.

En quoi le REPTA, a-t-il fait évoluer ses objectifs et ses modes d'action pour répondre à l'évolution de la situation en Afrique de l'Ouest, je pense à des problèmes comme la violence, le djihadisme, l'épidémie de Covid, etc.

Effectivement, le REPTA est aujourd'hui confronté à de nouvelles difficultés : le djihadisme, la violence, cf. les attentats récents contre des militants d'ACTED au Niger, ne permettent plus de se rendre sur place pour agir avec et aux côtés de nos partenaires d'Afrique subsaharienne, de mettre en place des formations, des temps d'échanges et de rencontres. Et pourtant, rien ne remplace vraiment cette nécessaire proximité, cette rencontre en directe pour la qualité des relations humaines.

Ajoutons également, dans les zones occupées par des djihadistes, la fermeture des écoles et l'interdiction d'un accès à une éducation qui ne dépend pas de la religion dominante. Par ailleurs, des populations entières ont dû être déplacées avec de nouveaux camps de réfugiés.

Le REPTA est aujourd'hui contraint de revisiter ses pratiques dans un travail à distance via divers outils de

communication à distance. A titre d'exemple, un site moodle de formation à distance est en cours de construction et des militants du REPTA pourront se mobiliser pour accompagner et former à distance.

L'impact de l'épidémie de Covid va aussi peser lourdement. En effet les mesures restrictives de déplacements, les difficultés des personnes pour trouver les ressources quotidiennes à travers des métiers qui se vivent souvent au jour le jour, entraînent aujourd'hui de

nouvelles pénuries en matière d'alimentation, un accroissement de la pauvreté, des problèmes de santé et l'éducation, comme souvent dans de telles situations, va être également un parent pauvre et éloigné des préoccupations quotidiennes des familles. Il faut cependant noter que, face à cette situation, la Banque Mondiale, via ses agences locales en Afrique, mobilise des ressources pour soutenir des projets dans le domaine de l'éducation.

Pour en savoir plus sur le REPTA :

- Visitez le site du REPTA : <http://repta.info> (à partir du 20 septembre 2020)
 - Contacter le REPTA à info@repta.info
-